

la presse

ÉLECTIONS 81

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 11 AVRIL 1981

CAHIER C



Sondage CROP- LA PRESSE C 2-C 7

Entrevues avec les chefs C 8-C 10, C 11,
C 14-C 16

Promesses des partis C 21-C 23

Candidats des 122 comtés C 18-C 20

**POUR DU
VRAI PROGRÈS AU QUÉBEC**

AUTORISÉ ET PAYÉ PAR JEAN-PIERRE ROY, AGENT OFFICIEL DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 460 GILFORD MTL.



Je vote libéral

La méthodologie

Les interviews de ce sondage ont été effectuées au téléphone à partir des bureaux de CROP à Montréal, du 1er au 5 avril, auprès d'un échantillon de 1.500 citoyens du Québec, francophones et non francophones, âgés de 18 ans et plus.

L'opération a été dirigée par M. Claude Gauthier, vice-président de CROP, pour le compte de LA PRESSE. Le questionnaire a été conçu par cette maison avec la participation de M. Claude Saint-Laurent, adjoint au directeur de l'information de LA PRESSE. L'ob-

jectif poursuivi était d'évaluer l'état de l'opinion publique des Québécois et de connaître leurs intentions de vote à un peu moins de deux semaines de l'échéance électorale du 13 avril.

Avant d'être remis aux enquêteurs, le questionnaire fut «pré-testé» par CROP et accepté par LA PRESSE.

L'échantillon

Le modèle d'échantillon a été conçu de façon à être représentatif de la population «adulte» du Québec. L'opéra-

tion a été faite en deux étapes:

1—sélection de 1.500 numéros de téléphone, selon la méthode du hasard systématique, dans les annuaires téléphoniques et selon un modèle stratifié comme suit: Montréal métropolitain, 700; le Québec en général, 800;

2—sélection d'un informateur par foyer rejoint, à l'aide d'une grille qui tient compte du nombre d'hommes et de femmes de 18 ans ou plus dans le ménage.

De cette première sélection on a dû retirer 123 ménages pour les raisons suivantes: service téléphonique interrompu, 63; langue étrangère, 18; handicap physique ou intellectuel, 19; commerce ou institution, 18; non-qualifié, 5.

Cueillette des informations

Les enquêteurs ont effectué autant de rappels téléphoniques qu'il leur fut possible de faire pendant la période du sondage, à des jours et à des heures différents, afin d'atteindre le foyer, puis la personne sélectionnée. Ce travail a été effectué par 22 enquêteurs qui avaient reçu une formation préalable. La durée

des entretiens était en moyenne de sept minutes.

Pour vérifier la qualité du travail de l'enquêteur et la fidélité des réponses enregistrées, 15 p. cent des informateurs de chaque enquêteur ont été rappelés par une surveillance.

La participation

Parmi les 1.337 ménages retenus, il fut possible de compléter l'entrevue dans 1.025 cas.

Dans les autres cas, les motifs suivants ont empêché que

l'entrevue ait lieu: refus de l'informateur choisi, 137; refus de permettre la sélection d'un informateur, 78; sans réponse, 64; absence de l'informateur choisi pendant la période du sondage, 51; abandon en cours d'entretien, 9; maladie, 12; erreur dans le choix de l'informateur, un.

Le traitement des réponses

Une fois les questionnaires complétés, vérifiés et codés, les données furent transférées sur bande magnétique pour compilation. Le traitement des données des 21 questions posées a été effectué par INFO ZERO UN, sous la direction de M. Raymond Cyr.

A) SI LES ÉLECTIONS PROVINCIALES SE DÉROULAIENT AUJOURD'HUI AU QUÉBEC, POUR QUEL PARTI POLITIQUE VOTERIEZ-VOUS? (%)

le Parti libéral	30
le Parti québécois	45
l'Union nationale	3
autre parti	0
ne voterait pas/annulerait	2
ne sait pas	12
refus	8

20

B) PEUT-ÊTRE QUE VOTRE DÉCISION N'EST PAS ENCORE PRISE... Y A-T-IL TOUT DE MÊME UN PARTI QUE VOUS SERIEZ PORTÉ (E) À APPUYER PRÉSENTEMENT? (%)

le Parti libéral de M. Ryan	35
le Parti québécois de M. Lévesque	49
l'Union nationale de M. LaSalle	3
autre parti	0
ne voterait pas/annulerait	2
ne sait pas	5
refus	6

Total des réponses aux questions A et B

11

PERSONNELLEMENT, QUEL PARTI SOUHAITEZ-VOUS VOIR GAGNER LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL? %

le Parti libéral de M. Ryan	29	(37)
le Parti québécois de M. Lévesque	46	(60)
l'Union nationale de M. LaSalle	2	(3)
aucun, pas de préférence	4	
ne sait pas	14	
refus	5	

INTENTIONS DE VOTE DES ÉLECTEURS QUÉBÉCOIS (ENTRE LE 1er ET LE 5 AVRIL 1981) (%)

	(N)	PQ	Lib	UN	Aucun	N.S.P.	Refus
Activité principale							
—travailleurs	(607)	54	32	4	2	4	4
—syndiqués	(274)	62	23	4	1	5	5
—non syndiqués	(329)	48	40	3	2	4	4
—femmes à la maison	(231)	42	36	5	3	8	8
—étudiants	(57)	62	30	0	3	3	2
—retraités	(115)	27	46	6	2	6	13
Satisfaits du gouvernement	(644)	69	20	3	1	4	4
Insatisfaits du gouvernement	(288)	13	68	7	2	4	5
Vote au référendum							
—OUI	(371)	87	7	2	1	3	1
—NON	(407)	26	63	4	2	3	3
Connaissance des sondages							
—oui	(632)	53	34	4	1	4	5
—non	(368)	42	36	4	4	7	8

Sondage CROP (La Presse)

POUR RELANCER L'ÉCONOMIE



Je vote libéral

SONDAGE CROP-LA PRESSE

49% de la faveur populaire au PQ

■ Si les élections de lundi s'étaient tenues au Québec entre le 1er et le 5 avril, c'est-à-dire pendant l'avant-dernière semaine de la campagne, le Parti québécois aurait obtenu l'appui de 49 p. cent des électeurs contre 35 p. cent au Parti libéral et 3 p. cent à l'Union nationale. Si on fait l'hypothèse que les 11 p. cent d'indécis ou de ceux qui refusent de répondre avaient voté selon la tendance observée, le PQ aurait accru son avance à 56 p. cent comparativement à 40 p. cent en faveur du PLQ et 4 p. cent pour l'UN.

Ces résultats proviennent d'un sondage CROP réalisé pour le compte de LA PRESSE deux semaines exactement après un exercice similaire qui indiquait 21 p. cent d'indécis au déclenchement de la campagne. Ce premier sondage donnait aussi une avance au PQ qui menait alors par 41 p. cent alors que le PLQ obtenait 32 p. cent des intentions de vote et que l'UN était exactement au même point qu'aujourd'hui.

Les chiffres publiés au-

jourd'hui proviennent d'un échantillonnage initial de 1.500 numéros de téléphone à partir desquels 1.025 entrevues ont pu être réalisées.

L'avance du Parti québécois apparaît plus grande en province, où elle se situe à 51 p. cent contre 34 p. cent au Parti libéral, que dans la région de Montréal où le PQ domine néanmoins aussi avec 46 p. cent contre 37 pour le PLQ.

La plus grande popularité du PQ apparaît visible à beaucoup d'électeurs puisque la majorité des personnes interrogées prévoient que ce parti formera le prochain gouvernement. Un peu moins de la moitié des électeurs souhaitent une victoire péquiste alors que 3 sur 10 espèrent le contraire et que 2 sur 10 sont indifférents à ce sujet.

Les effets de la campagne

La performance des chefs pendant la campagne qui s'achève semble avoir joué dans le choix et les prédictions des électeurs puisque un sur deux

estime que M. Lévesque a fait la meilleure campagne tandis que seulement 14 p. cent des répondants au sondage donnent la palme à M. Ryan et que le tiers n'a pas d'opinion à ce sujet.

Les intentions de vote de l'électorat sont en relation évidente avec le degré de popularité des leaders. Plus d'un Québécois sur deux (54 p. cent) jugent René Lévesque plus apte à gouverner le Québec que Claude Ryan, qui demeure toujours à la remorque de son parti, avec seulement 23 p. cent des voix dans ce concours de popularité.

Les personnes interrogées se défendent bien de voter uniquement en fonction de leur préférence pour l'un ou l'autre chef puisque seulement une sur quatre admet baser son choix sur son opinion des leaders comparativement à 41 p. cent qui affirment considérer d'abord les partis et leur programme et 26 p. cent le candidat local dans le comté.

Contrairement à ce qu'on pourrait être tenté de croire, la bataille électorale en cours

aura beaucoup intéressé la majorité des Québécois (59 p. cent) alors que 27 p. cent ont déclaré y accorder peu d'intérêt et 14 p. cent s'en désintéressent complètement.

L'impact financier des promesses électorales faites par les deux principaux partis depuis quatre semaines apparaît sensiblement le même aux électeurs, quel que soit le vainqueur lundi soir. Un sur 4 estime que les promesses augmenteront beaucoup les dépenses gouvernementales.

Tout indique que la publication de sondages en campagne électorale ne passe pas inaperçue puisque plus de six électeurs sur dix ont pris connaissance de ceux déjà parus et parmi eux, l'immense majorité se souvient des tendances qu'on y décelait.

Le degré de satisfaction à l'endroit du gouvernement continue à se maintenir approximativement au même niveau que dans les autres sondages précédents publiés depuis un an soit à plus de 60 p. cent.

Les quotidiens LE SOLEIL, de Québec, et THE GAZETTE, à Montréal, publient aujourd'hui les résultats d'un sondage qui donne au Parti québécois 45 p. cent des intentions de vote contre 37 p. cent au Parti libéral, 4 p. cent à l'Union nationale alors que 14 p. cent des personnes interrogées se disent indécises quant à leur intention de vote.

Ce sondage a été effectué par la firme Sorecom et par le politologue Maurice Pinard.

INTENTIONS DE VOTE DES ÉLECTEURS QUÉBÉCOIS (ENTRE LE 1er ET LE 5 AVRIL 1981)

	(N)	PQ	Lib	UN	Aucun	N.S.P.	Refus
Ensemble des électeurs	(1011)	49	35	3	2	5	6
Montréal (métro)	(436)	46	37	3	1	7	8
Région de Québec	(156)	52	30	3	4	7	4
Reste du Québec	(405)	51	34	5	3	3	4
Francophones	(870)	57	26	4	2	5	6
Non-francophones	(141)	15	71	3	0	7	4
Groupe d'âge							
— 18 - 24 ans	(176)	62	28	3	1	3	3
— 25 - 34 ans	(282)	63	25	3	2	3	3
— 35 - 44 ans	(188)	48	34	4	2	6	7
— 45 - 54 ans	(136)	38	45	5	2	4	6
— 55 ans et plus	(229)	29	46	5	2	9	10
Scolarité							
— 0 - 7 années	(196)	33	41	6	4	8	7
— 8 - 12 années	(480)	51	32	3	2	6	7
— 13 années et plus	(331)	55	35	3	1	3	4
Sexe							
— hommes	(466)	54	29	5	2	3	6
— hommes au travail	(388)	56	29	4	2	4	5
— femmes	(545)	43	39	2	2	7	6
— femmes au travail	(219)	51	38	1	1	5	3

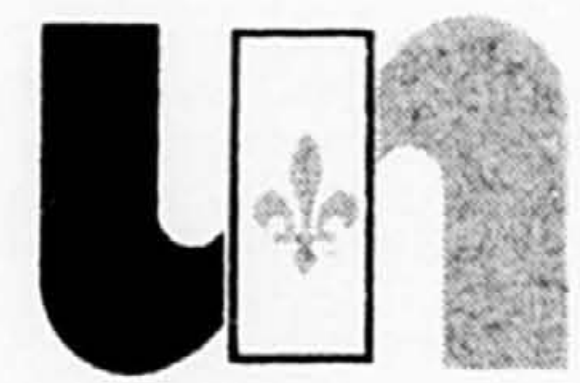
Sorecom Le Soleil



45 %



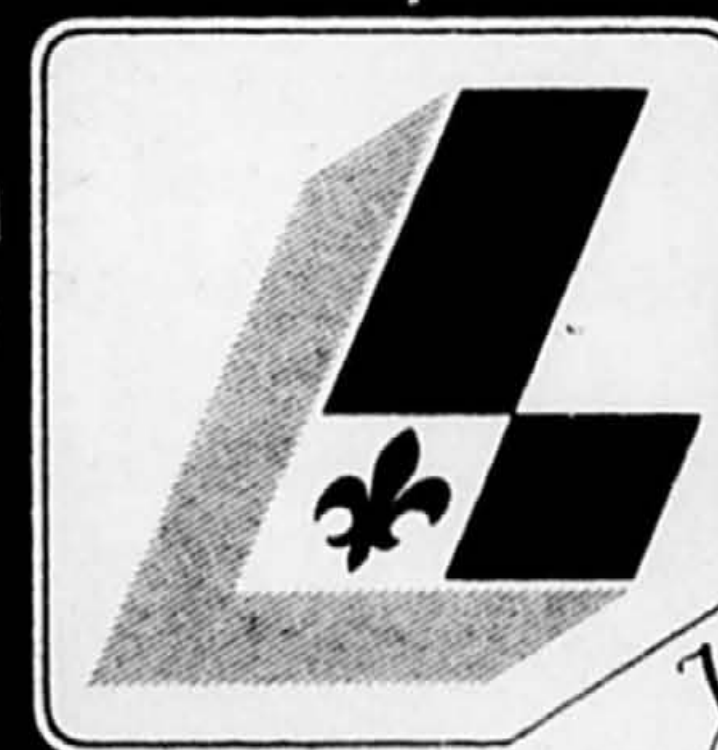
37 %



4 %

Indécis: 14 %

POUR ASSAINIR LES FINANCES PUBLIQUES



Je vote libéral

SONDAGE CROP-LA PRESSE



PLQ-PQ: l'écart porté à 14 points

■ En comparant les deux sondages effectués par CROP pour le compte de LA PRESSE et dont le premier a été publié le 28 mars, l'écart entre les deux principales formations politiques est passé de 9 à 14 points en faveur du Parti québécois.

Au moment du sondage, soit au cours de l'avant-dernière semaine de la campagne électorale, le Parti québécois recueillait 49 p. cent des intentions de vote, tandis que son principal adversaire, le Parti libéral, en obtenait 35 p. cent et l'Union nationale plafonnait à 3 pour cent dans l'ensemble du Québec.

Le refus de répondre à la question portant sur les intentions de vote n'est que de 11 p. cent et il se distribue comme suit: 6 p. cent de refus et 5 p.

cent d'indécis. Deux pour cent des personnes interrogées ont déclaré qu'elles annuleraient leur vote.

Avance plus marquée pour le PQ

Par ailleurs, on constate que l'avance du PQ est plus marquée en province avec 51 p. cent des intentions contre 34 p. cent pour le PLQ.

Chez les francophones, le PQ est favorisé à 57 p. cent, soit plus du double que les libéraux qui ne récoltent que 26 p. cent.

En fait, le PLQ ne bénéficie d'une avance significative que chez les personnes âgées de plus de 54 ans, les retraités et les non-francophones.

Electeurs décidés

Ainsi, en ne tenant compte

INTENTIONS DE VOTE (%)

	N	PQ	Lib.	UN	Abst.	N.S.P.	Refus
Crop — La Presse (13-20 mars)	(1315)	41	32	3	3	12	9
Crop-La Presse (1-5 avril)	(1011)	49	35	3	2	5	6

que des personnes qui ont indiqué leurs intentions de vote, soit 87 p. cent de l'échantillonnage, on obtient le résultat suivant: PQ 56 p. cent, PLQ 40 p. cent et UN 4 p. cent.

Compte tenu de la marge d'erreur, si des élections avaient eu lieu au moment du sondage et si les «indécis» et les «discrets» s'étaient comportés comme les autres, le

PQ aurait recueilli entre 53 et 59 p. cent des suffrages, le PLQ en aurait obtenu entre 37 et 43 p. cent et l'UN entre 3 et 5 p. cent.

Tendance irréversible

Selon les spécialistes du CROP, étant donné l'écart entre les deux principaux adversaires et le taux relative-

ment bas de non-réponse, il apparaissait improbable, au moment du sondage, que la tendance observée puisse être renversée.

Il faut aussi signaler tout de même que l'on retrouve des pourcentages plus élevés de non-réponse chez les allophones (20 p. cent), chez les personnes âgées ou retraitées (19 p. cent) et chez les moins scolarisés (15 p. cent).

**POUR
HUMANISER ET PERSONNALISER
LES SOINS DE SANTÉ
ET LES SERVICES SOCIAUX**



Je vote libéral

SONDAGE CROP-LA PRESSE

La moitié des gens prédisent une victoire péquiste

■ La moitié des Québécois pensent que c'est le Parti québécois qui formera le prochain gouvernement tandis que seulement un sur 4 prévoit le contraire. A cette question, 22 p. cent des personnes interrogées se sont refusées à faire une prédiction.

L'optimisme apparaît plus grand chez les péquistes que chez les libéraux; on note en effet que 77 p. cent des électeurs qui ont l'intention de voter pour le PQ croient en sa victoire comparativement à 55

p. cent des électeurs libéraux qui sont confiants.

Invitées par ailleurs, non plus à prédire le résultat du scrutin, mais plutôt à exprimer une préférence personnelle, 46 p. cent des répondants ont souhaité une victoire du PQ tandis que 29 p. cent espèrent l'arrivée au pouvoir du Parti libéral.

Ce résultat est tout à fait comparable aux réponses obtenues à la question portant sur les intentions de vote.

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE AU QUÉBEC (%)

	Lib	PQ	UN	Autres	Aucun	N.S.P.	Refus
ELECTIONS, novembre 76	34	41	18	7			
LA PRESSE (octobre 78)	35 (44)	35 (44)	6 (7)	4 (5)	3 3	13 13	5 5
RADIO-CANADA (novembre 79)	35 (52)	28 (42)	3 (4)	2 (3)	1	21	11
RADIO-CANADA (avril 80)	41 (48)	42 (49)	2 (2)	1 (1)		15	
LA PRESSE (avril 81)	35 (40)	49 (56)	3 (4)	0 (*)	2	5	6

* Pourcentage inférieur à 0,6%.

(1) Sondages CROP exclusivement. Entre parenthèses () apparaissent les résultats des intentions de vote, après répartition de la non-réponse.

L'État devrait faire plus pour les gens âgés

■ Le sort des personnes âgées préoccupe la majorité des Québécois qui trouvent que le gouvernement du Québec ne dépense pas assez pour leur venir en aide.

C'est la seule de onze catégories de dépenses gouvernementales proposées par le sondage où un électeur sur deux pense que l'État devrait faire plus.

Par ailleurs, aucune catégorie de citoyens ne divise autant l'opinion que celle des assistés sociaux: 28 p. cent estiment que le gouvernement dépense trop à leur intention, 31 p. cent qu'il leur réserve exactement

leur juste part et 22 p. cent qu'il devrait leur consacrer plus d'argent. Ils sont la seule classe de citoyens à l'égard de laquelle une proportion aussi importante de Québécois se montre aussi critique face aux dépenses gouvernementales à leur endroit. Pour toutes les autres catégories de bénéficiaires de l'aide de l'État, le taux de reproche au gouvernement d'en faire trop ne dépasse jamais 12 p. cent.

Quatre Québécois sur dix estiment que le gouvernement fait exactement ce qu'il faut pour l'éducation des adultes, l'aide aux couples avec en-

fants et la condition féminine, alors que trois sur dix pensent la même chose en ce qui a trait à l'aide aux agriculteurs.

A l'inverse, le quart des répondants estiment que l'État devrait accroître son aide à l'éducation des adultes, à la condition féminine et à l'agriculture tandis que le tiers pensent de même au sujet de l'aide aux couples avec enfant.

Dans l'ensemble, on peut conclure que la majorité serait prête à venir en aide d'avantage aux personnes âgées mais qu'elle serait plus réticente à consacrer de nouveaux efforts financiers pour les assistés sociaux. D'autre part, des dépenses gouvernementales accrues dans le domaine du logement, de même que pour venir en aide aux jeunes travailleurs ou étudiants, aux malades et aux couples avec enfants ne seraient bien reçues que par le tiers des électeurs.

L'accroissement des dépenses gouvernementales en faveur de l'éducation des adultes, de l'agriculture, de la condition féminine et de l'aide aux entreprises serait encore plus mal accueilli.

INDÉPENDAMMENT DE CE QUE VOUS SOUHAITEZ, QUEL PARTI, SELON VOUS, FORMERA LE PROCHAIN GOUVERNEMENT DU QUÉBEC? %

Le Parti libéral	26
Le Parti québécois	50
L'Union nationale	1
Ne sais pas	20
Refus	2

PQ ou PLQ, les dépenses augmenteront

■ La majorité des Québécois n'entretiennent aucune illusion quant au prix des promesses électorales faites durant la campagne par l'un ou l'autre des partis politiques en présence.

Compte tenu de ces promesses, 58 p. cent des Québécois pensent que les dépenses du gouvernement augmenteront beaucoup ou passablement avec une administration péquiste. On retrouve à peu près le même pourcentage si c'était un gouvernement libéral, soit 57 p. cent.

La perception de l'augmentation des dépenses gouvernementales selon le parti élu va-

rie en fonction de l'intention de vote. Dans l'éventualité où le PQ serait réélu, 67 p. cent de ceux qui ont l'intention de voter pour le PLQ croient que les dépenses augmenteraient beaucoup ou passablement, comparativement à 58 p. cent de ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti québécois.

Si au contraire, le Parti libéral prenait le pouvoir, 55 p. cent de ses partisans jugent que les dépenses du gouvernement augmenteraient beaucoup ou passablement, contre 64 p. cent des partisans du Parti québécois.

QU'EST-CE QUI INFLUENCE LE PLUS VOTRE DÉCISION LORSQUE VOUS ALLEZ VOTER? %

les partis et leur programme	41
les chefs de parti	24
les candidats de votre comté	26
autre	2
ne sait pas	7

POUR ASSURER UNE MEILLEURE JUSTICE SOCIALE



Lévesque jugé le plus apte à assumer le pouvoir

■ Plus d'un Québécois sur deux, soit 54 p. cent, considèrent René Lévesque, parmi les trois chefs, comme le plus apte à diriger les destinées de la province.

Le chef libéral Claude Ryan, qui n'obtient que 23 p. cent des mentions, est évidemment plus populaire que le chef du PQ chez les voteurs libéraux en obtenant 61 p. cent alors que M. Lévesque obtient tout de même 17 p. cent.

Chez les insatisfaits du gouvernement, M. Ryan obtient 50 p. cent et M. Lévesque 22 p. cent, alors que chez les non-francophones le chef libéral enregistre 45 p. cent et le chef du PQ 23 p. cent. Ceux qui ont voté NON au référendum donnent leur préférence à M.

Ryan avec 43 p. cent contre 34 p. cent à M. Lévesque.

Il faut aussi souligner que seulement 3 p. cent des personnes interrogées ont préféré Roch LaSalle alors que 21 p. cent n'ont manifesté aucune préférence sur cette question.

La préférence

Selon notre sondage, 41 p. cent des répondants ont affirmé que les partis et leurs plates-formes électorales, constituent le facteur influençant le plus leur décision, tandis qu'environ un électeur sur quatre se laisse davantage influencer par les candidats (26 p. cent) ou, dans la même proportion par les chefs des partis (24 p. cent).

PARMI LES HOMMES POLITIQUES SUIVANTS, LEQUEL EST LE PLUS APTE À (CAPABLE DE) DIRIGER LE QUÉBEC, SELON VOUS?

	%
Roch LaSalle	3
René Lévesque	54
Claude Ryan	23
aucun	3
ne sait pas	18



63 p.c. des gens satisfaits de l'administration actuelle

■ La popularité du gouvernement Lévesque s'est confirmée depuis le début de la campagne électorale, si l'on tient compte du fait que la majorité des Québécois interrogés, soit 63 p. cent, se disent très satisfaits ou assez satisfaits de l'administration actuelle.

Comme dans le dernier sondage publié par LA PRESSE en début de la campagne, on remarque que le taux de satisfaction est plus élevé en province, soit 67 p. cent, que dans la région métropolitaine de Montréal, 58 p. cent. Chez les francophones la satisfaction est de l'ordre de 68 p. cent, alors que chez les non-francophones elle tombe à 40 p. cent.

Selon un sondage publié en avril 77, le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement

était de 50 p. cent pour atteindre 67 p. cent en avril 1980,

immédiatement après le référendum.

DE FAÇON GÉNÉRALE, DIRIEZ-VOUS QUE VOUS ÊTES TRÈS SATISFAIT(E), ASSEZ SATISFAIT(E), PEU SATISFAIT(E) OU PAS SATISFAIT(E) DU GOUVERNEMENT ACTUEL DU QUÉBEC?

	%
très satisfait(e)	18
assez satisfait(e)	45
peu satisfait(e)	19
pas du tout satisfait(e)	11
ne sait pas	8

63

30



POUR FORMER DES QUÉBÉCOIS POUR LES DÉFIS DE DEMAIN



Je vote libéral

La meilleure campagne: de loin celle de Lévesque

JUSQU'À MAINTENANT, DANS LA PRÉSENTE CAMPAGNE ÉLECTORALE, LEQUEL DES TROIS CHEFS DE PARTI A FAIT LA MEILLEURE CAMPAGNE?

	%
M. LaSalle	1
M. Lévesque	48
M. Ryan	14
aucun	3
les trois également	6
autre réponse	1
ne sait pas	27

■ Pour la majorité des Québécois, c'est définitivement le chef du gouvernement, René Lévesque qui fait et de loin la meilleure campagne électorale. Ainsi au cours de la troisième semaine de la campagne, tout près d'un électeur sur deux, soit 48 p. cent, considérait que M. Lévesque était le meilleur leader.

Par contre, la performance de l'actuel chef du Parti libéral, Claude Ryan, ne récoltait qu'un faible 14 pour cent et celle du nouveau chef de l'Union nationale, Roch LaSalle, un pour cent. Un tiers des personnes interrogées n'ont formulé aucune préférence.

Il semble évident que le style de campagne menée par le chef du Parti québécois, ou encore le slogan «L'Équipe Lévesque», ait été bien reçu même chez ceux qui n'ont pas exprimé l'intention de voter pour le Parti québécois.

Fait assez significatif, même chez les supporteurs libéraux, René Lévesque fait un score assez intéressant. Ainsi par exemple, chez les non-francophones, 32 p. cent mentionnent Lévesque et 26 p. cent Ryan. Parmi les libéraux, Claude Ryan récolte 37 p. cent alors que René Lévesque obtient 21 p. cent.

Chez les mécontents du régime actuel, M. Ryan récolte 33 p. cent alors que M. René Lévesque obtient 21 p. cent et le chef du gouvernement prend même l'avance chez ceux qui ont voté NON lors du référendum avec 32 p. cent contre 26 p. cent pour Claude Ryan.

En évaluant la performance des chefs en campagne et leur aptitude à gouverner le Québec, on arrive à une même conclusion: René Lévesque semble présentement un peu plus populaire que le parti qu'il dirige alors que c'est l'inverse du côté de Claude Ryan qui est toujours à la remorque de son parti.



télephoto UPC

Seulement 14% des gens estiment que M. Ryan est celui qui a mené la meilleure campagne, contre 48% pour M. Lévesque.

59 p.c. des gens ont suivi le match électoral

■ Une majorité de citoyens, soit 59 p. cent, ont déclaré s'intéresser beaucoup (22 p. cent) ou passablement (37 p. cent), à la présente campagne électorale.

Cependant, un Québécois sur quatre, soit 27 p. cent, disent y accorder peu d'intérêt tandis que 14 p. cent prétendent ne pas s'y intéresser du tout.

Par ailleurs, on remarque que ce sont les partisans du Parti québécois qui s'y intéressent le plus, soit 67 p. cent, contre 54 p. cent pour les libéraux. Par comparaison, chez les personnes qui n'ont pas déclaré leurs intentions de

vote, seulement 47 p. cent se disent intéressés par la campagne électorale.

D'autre part, il faut signaler que les personnes qui disent avoir pris connaissance des sondages pré-électorales publiés à ce jour manifestent de l'intérêt pour la présente campagne en plus grand nombre (67 p. cent) que les autres (43 p. cent).

Enfin, on dit s'y intéresser davantage chez les non-francophones (70 p. cent) que chez les francophones (55 p. cent) à Montréal (67 p. cent) qu'en province (50 p. cent). Perception



Seulement 1% des répondants estiment que c'est M. LaSalle qui a mené la meilleure campagne.

POUR CHOISIR LE QUÉBEC ET LE CANADA

AUTORISÉ ET PAYÉ PAR JEAN PIERRE ROY AGENT OFFICIEL DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC 460 GILFORD MTL



Pas question d'abolir le droit de grève dans la fonction publique...

■ L'exercice du droit de grève dans les services de santé devrait être purement symbolique, selon le premier ministre Lévesque.

Réitérant, dans l'entrevue qu'il a accordée à LA PRES-

Les textes sont de

**JACQUES BOUCHARD
PIERRE GRAVEL
ALAIN DUBUC**

SE, sa ferme intention de maintenir le droit de grève dans les services publics, le chef du Parti québécois s'est dit incapable de préciser, à l'heure actuelle, comment de façon concrète, il faudrait s'y prendre pour en humaniser l'exercice.

Le maintien du principe de ce droit devrait cependant,

selon ce qui ressort de ses propos, se traduire en pratique par une diminution importante de sa force d'impact sur la population. «Si les grèves dans les hôpitaux et les centres d'accueil, ne deviennent pas symboliques comme ça doit être dans une société civilisée, ça n'a aucun bon sens...».

Quant aux moyens à prendre pour parvenir à une telle conception de l'usage du droit de grève dans les services de santé, M. Lévesque a expliqué qu'on en est encore à la recherche d'un consensus entre toutes les parties intéressées sur la notion de services essentiels.

Il s'est dit confiant de pouvoir, «en discutant en toute bonne foi», faire de nouveaux progrès par rapport aux débrayages dramatiques qui ont marqué les premières négocia-

tiations. «La dernière fois, on a réduit les dégâts de moitié parce que la négociation a été plus rapide à cause du fait qu'on y était mieux préparés; ça prouve que c'est possible».

La prochaine occasion de faire un nouveau pas vers l'humanisation du droit de grève devrait être, selon lui, la prochaine commission parlementaire qui sera convoquée à ce sujet après les élections.

Le premier ministre souhaite, s'il est reporté au pouvoir, entendre alors tous les intervenants dans ce dossier pour connaître leurs suggestions et chercher avec eux une solution à ce problème. Il a indiqué qu'il est possible qu'un gouvernement péquiste publie d'ici là un document de base qui pourrait servir d'hypothèse de travail à ceux qui se feront entendre par les parlementaires.

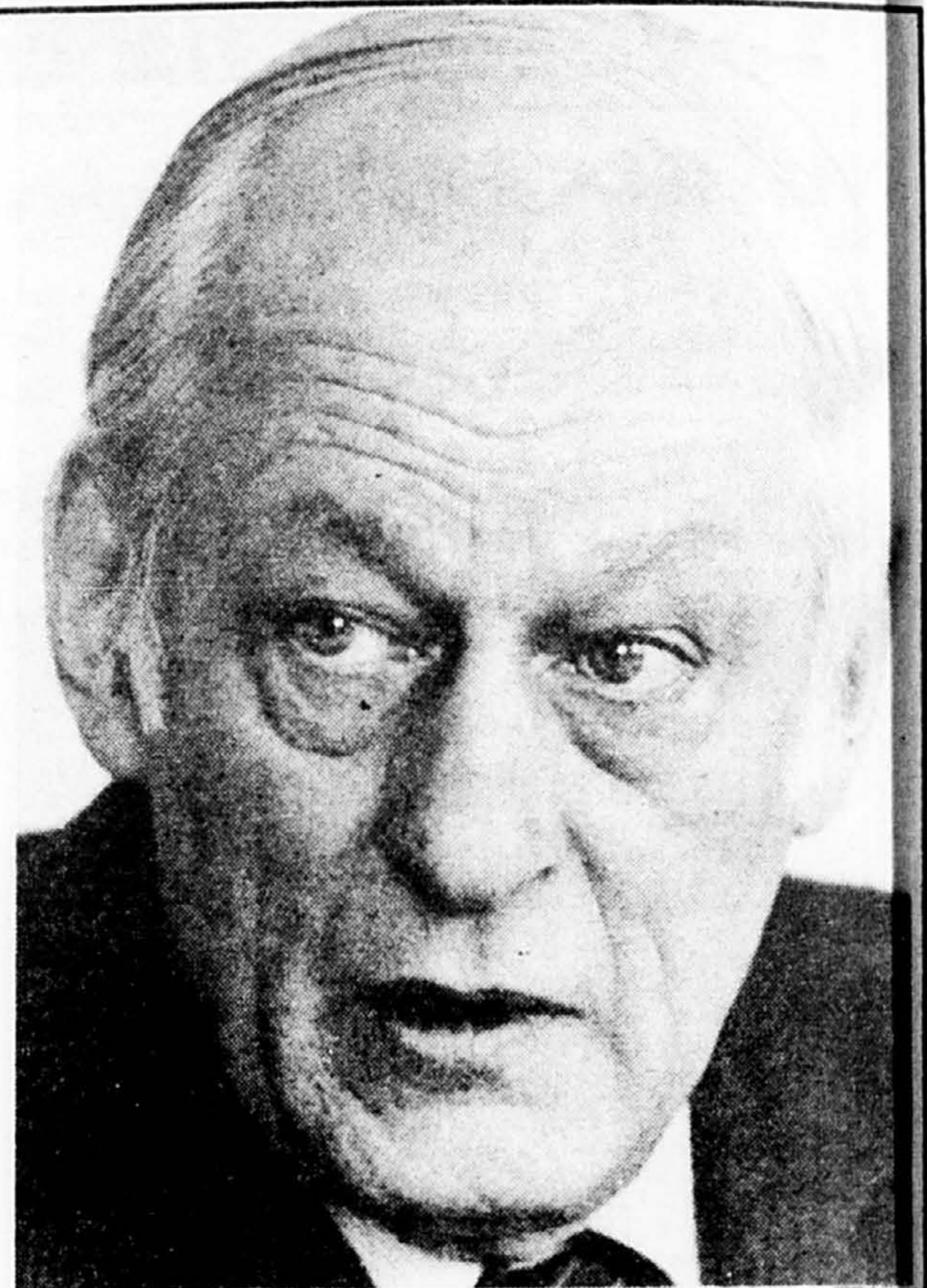


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Le premier ministre, au cours de l'entrevue qu'il accordait à LA PRESSE.

...mais d'en rendre l'exercice symbolique dans le secteur des services de santé

■ Les syndiqués de la fonction publique doivent s'attendre, en cas de réélection du Parti québécois, à beaucoup de pression de la part du gouvernement pour qu'ils mettent la sourdine à l'exercice de leur droit de grève dans les services essentiels.

C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE cette semaine, le premier ministre Lévesque, lors d'une entrevue accordée à un groupe de journalistes.

M. Lévesque a réaffirmé qu'il n'est pas question, quant à lui, d'abolir ce droit mais, comme il l'a déjà dit, d'en «civiliser l'exercice».

Serein et apparemment confiant quant à l'issue de la lutte électorale qui s'achève, M. Lévesque est apparu néanmoins fatigué et incommodé par un tenace rhume de cerveau. Entre une gorgée de café et d'innombrables cigarettes, le premier ministre a passé en revue plusieurs volets de la campagne électorale et certains problèmes restés en plan à Québec par le déclenchement des élections.

Forcé, presque à son corps défendant, d'aborder la question constitutionnelle, il s'est contenté de reprendre l'engagement de ne pas tenir de référendum au cours d'un second mandat dont la durée ne serait pas obligatoirement de quatre ans. Quant au projet Trudeau

de rapatriement de la constitution, il a réaffirmé l'existence de ce qu'il a appelé «un consensus d'accord» entre les huit gouvernements provinciaux qui s'y opposent.

Il s'est également défendu d'avoir mené une campagne électorale terne et sans intérêt en expliquant qu'il a mis de l'avant plusieurs priorités importantes pour les citoyens mais qui n'ont peut-être pas le caractère spectaculaire et étincelant des grands débats nationalistes traditionnels.

Sur la question économique, il s'est employé à justifier la politique de son gouvernement et plus particulièrement le déficit budgétaire que lui reprochent ses adversaires.

Par rapport à ces derniers, M. Lévesque a évité de se montrer abusivement partisan, se contentant de les accuser au passage lorsque l'occasion s'en présentait. Il n'a pas fait une seule allusion à l'Union nationale et s'est limité à tenter de montrer le danger qu'il percevait dans les politiques pronées par le Parti libéral.

Il a souhaité que toute la lumière se fasse au plus tôt sur ce qui est devenu «l'affaire de la Société d'habitation du Québec» que l'opposition considère comme un scandale de patronage.



photo PC

Le premier ministre, lors de l'assemblée tenue en plein air à Saint-Bruno, en compagnie de Mme Côté qui a participé à la campagne du début à la fin.

Lévesque ne craint pas d'accumuler un autre déficit de \$3 milliards

■ Le premier ministre Lévesque a laissé clairement entendre que son gouvernement, s'il était reporté au pouvoir accumulerait encore un déficit de trois milliards dans un prochain budget.

«C'est vrai qu'on s'est permis un déficit de trois milliards cette année et que ça va tourner autour de trois milliards l'an prochain», a admis le premier ministre.

Pour celui-ci, il s'agit cependant là d'un «choix réaliste» dans la conjoncture actuelle, pour poursuivre les objectifs de justice sociale et de réduction fiscale que s'est fixé son gouvernement.

«Pour continuer, il faut se permettre des emprunts dans des limites raisonnables. D'ailleurs, balancer les comptes, ça ne se fait plus nulle part au monde», affirme-t-il.

Promesses

En soi, ce ne sont pas les promesses que son parti a faites dans la présente campagne qui devraient selon lui, créer un déficit additionnel. «On a calculé nos engagements, dit-il, pour qu'ils coûtent une partie moindre de la moitié de notre marge de manoeuvre».

Cette marge de manoeuvre, ce qui reste pour les programmes nouveaux lorsque l'on a tout payé (indexation, avantages sociaux, salaires), atteint environ \$350 ou \$400 millions à chaque année. C'est donc dire qu'il estime à environ \$200 millions par an le coût cumulé des engagements pris dans cette présente campagne, qui atteindront les \$600 millions dans quatre ans.

Le premier ministre précise

en outre que ces engagements ont été préparés, à sa demande depuis novembre par ses collègues du cabinet, sachant qu'il était trop tard pour proposer des législations nouvelles. Il répondait ainsi aux critiques voulant que les promesses aient été concoctées à la dernière minute.

Ces engagements, selon M. Lévesque décrivent ainsi réclément des priorités. Ils répondent aux deux grands défis auxquels le Parti québécois entend s'attaquer: l'économie et le social. «Entre nous, l'économie, n'est-ce pas là le principal défi de notre époque?»

Quant au social, l'objectif social-démocrate du Parti québécois s'exprime «pas nécessairement par de grands discours. C'est essentiellement lié à la justice sociale, à l'égalité des chances».

Baisse d'impôts

Le premier ministre rappelle que son gouvernement a «fait son possible depuis quatre ans dans le champ de la taxation. Depuis 1977-78, on a essayé d'année en année de prendre dans notre marge de manoeuvre des éléments de soulagement pour les contribuables».

Il inclut dans ces efforts l'abolition de la taxe de vente, la réforme de la fiscalité, l'indexation partielle des exemptions personnelles et les réductions de la table d'impôt, affirmant que, maintenant, une famille de deux enfants gagnant moins de \$23,000, paie moins d'impôts qu'en Ontario.

Pour continuer dans cette voie, comme il entend le faire,

tout en empruntant raisonnablement, le premier ministre souligne qu'il faudra comprimer les dépenses, de préférence là où il peut le faire le plus directement, soit dans la fonction publique.

A ce chapitre, le premier ministre affirme que son gouvernement a réussi à atteindre l'objectif de la croissance zéro dans les effectifs de la fonction publique, avec une hausse d'à peine 700 personnes en trois ans. Il annonce même une réduction d'effectifs pour l'an prochain.

Quant à l'ampleur du déficit, il tient tout d'abord à nuancer les comparaisons rapides entre la performance actuelle et celle du précédent gouvernement. Son déficit de trois milliards doit se comparer, selon lui à un déficit de deux milliards dans le dernier budget Garneau.

Il arrive à ce total en additionnant au déficit budgétaire du prédécesseur de M. Parizeau la dette olympique de un milliard qui, selon lui, même si elle était à part dans le budget, était directement liée aux dépenses du gouvernement. C'est d'ailleurs une dette que de nombreux citoyens fumeurs, comme le premier ministre, contribuent à renflouer en se noircissant les poumons.

De façon générale, l'ampleur du déficit s'explique également, selon M. Lévesque, par le fait que son gouvernement ne s'est pas adonné au camouflage financier, que ce soit dans les dépenses des commissions scolaires ou des régimes de pensions des fonctionnaires.

(Photo PC)

Au cours de l'entrevue qu'il accordait aux journalistes de La Presse, le premier ministre s'est bien défendu d'avoir mené une campagne terne et sans éclat.



LES «EXPLOITEURS» DU PLQ

Des nostalgiques du «capitalisme à l'ancienne», dit Lévesque

■ Lorsque le premier ministre Lévesque a attaqué à plusieurs reprises au cours de la campagne les «exploiteurs qui gravitent autour du Parti libéral», il faisait allusion aux nostalgiques du «capitalisme à l'ancienne mode».

Le leader péquiste les distingue cependant de l'ensemble des milieux d'affaires, avec lesquels il estime que son gouvernement a entretenu de bons rapports, pas toujours empreints d'hostilité.

«Quand je parle des exploiters, ce sont tous les intérêts, l'establishment, et pas nécessairement anglophone, qui nous a toujours marché sur la tête et mangé la laine sur le dos, et qui maintenant est collé au Parti libéral», a-t-il précisé à LA PRESSE.

M. Lévesque voit comme manifestation de cette collusion le fait que les libéraux, lors de votes de deuxième lecture, qui portent sur le principe des lois, ont voté contre certains projets gouvernementaux.

«Pourquoi ont-ils voté contre une foule de choses qui dérangeaient ceux qui nous exploitent, par exemple les spéculateurs des terres agricoles ou les producteurs d'amiante qui

creusent des trous pour exporter une matière première non transformée?»

«Tout ce qu'il y a d'intérêts qui dans un certain sens représentent le capitalisme à l'ancienne mode qui a toujours considéré que le Québec était sa colonie se retrouvent derrière le Parti libéral du Québec».

Le premier ministre n'englobe manifestement pas l'ensemble des milieux d'affaires dans cette catégorie. Il estime même que les rapports avec ceux-ci sont «bons», à l'exception «des gens collés à la tradition libérale comme le Conseil du patronat».

Dans l'ensemble, explique-t-il, il a été possible de traiter affaires avec les milieux économiques. Il cite à ce sujet un récent colloque avec les dirigeants de l'industrie des pâtes et papiers sur le programme de modernisation où l'on a estimé que jamais un ministre des Forêts n'avait pu se comparer à l'efficacité du ministre Bérubé.

«Dans plusieurs secteurs, dit-il, il n'y a pas d'hostilité. Mais nous ne sommes pas attachés à des groupes d'intérêts.»



MM. Lévesque et Parizeau.

photo UPC

Lévesque: il n'y a jamais eu de scandale à la SHQ

■ Pour le premier ministre René Lévesque, il n'y a jamais eu de scandale à la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la tentative des libéraux de monter cette histoire en épingle a été un échec.

C'est ce qui se dégage des propos du premier ministre, qui a cependant reconnu que les éclaircissements sur cette affaire n'étaient pas encore suffisants; il a dit ignorer si la Sûreté du Québec poursuit toujours son enquête.

«Mais je tiens absolument à ce que toute la lumière soit faite sur ce sujet une fois pour toutes», a affirmé René Lévesque, qui s'est informé il y a deux jours auprès du Vérificateur général des dépenses gouvernementales pour savoir si son enquête était terminée.

«Dès que nous aurons ce rapport, a poursuivi M. Lévesque, nous le rendrons public et on va le faire avaler par nos amis libéraux qui ont essayé d'inventer un scandale. Car il n'y en a pas de scandale et la Sûreté du Québec, dans son enquête, nous a donné les résultats espérés».

Toute cette affaire remonte au début de l'année alors que le bureau du premier ministre avait été informé que des contrats de réparation de la SHQ avaient été accordés sans que l'on procède à des appels d'offres.

Le chef de cabinet de M. Lévesque, Jean-Roch Boivin, et Yvan Guérin, qui était l'agent officiel du député de Tailleur lors de l'élection de 1976, avaient été impliqués dans le dossier, ainsi que Luc Cyr, un militant péquiste connu de plusieurs leaders péquistes du gouvernement.

A ce sujet, M. Lévesque a expliqué qu'on avait agi précipitamment et en «panique» dans cette affaire, alors qu'on avait découvert en 1977 une orgie de contrats accordés sous la précédente administration libérale à «des bandits et des voleurs». Pas moins de 40 projets impliquaient alors des réparations majeures de l'ordre de \$12 millions, et on avait dû agir d'urgence pour régler ces problèmes, sans toutefois commettre d'irrégularité, soulignent M. Lévesque.

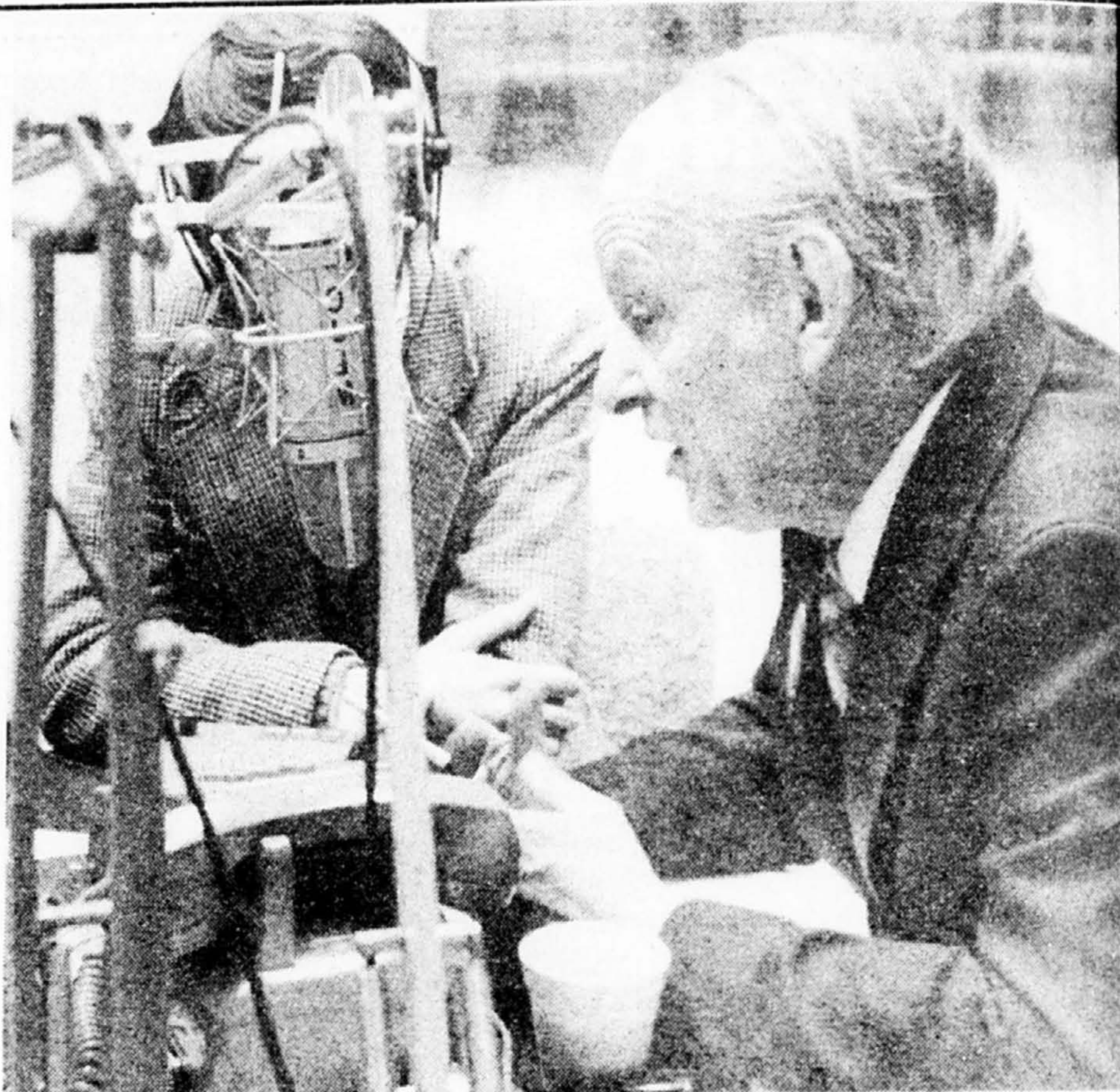


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Plusieurs fois au cours de la campagne, M. Lévesque a renoué avec un métier qui lui est familier, celui de journaliste, en participant à plusieurs émissions de radio ou de télévision.

Lévesque veut protéger les droits des députés actuels

■ Il n'est pas question de toucher aux droits acquis des parlementaires actuels dans toute éventuelle réforme du système de pension versée aux anciens députés.

Interrogé par LA PRESSE au sujet de la possibilité de restreindre quelque peu la générosité de l'Etat envers ces derniers, et alléger ainsi le fardeau des dépenses publiques le premier ministre s'est montré évasif et n'a pas pris l'engagement de transformer le régime actuellement en vigueur.

Il s'est contenté de reconnaître qu'il faudrait effectivement se pencher éventuellement sur ce dossier pour peut-être corriger certaines situations qui lui apparaissent inacceptables. C'est, selon lui, le cas des anciens élus qui, après la défaite ont obtenu des sinécures du gouvernement. «Ce n'est évidemment pas normal pour les «tablettes», qui ne fichent souvent rien de recevoir à la fois une pension et un salaire» de l'Etat.

Quant aux autres qui, après avoir passé un concours de la

fonction publique ou de la magistrature, accèdent à des postes rémunérés à même les fonds publics, il voit mal comment, en toute justice pour eux, on devrait les priver de leur pension.

Se contentant de soulever des hypothèses et de formuler des souhaits, il a indiqué qu'il faudrait tenter de réduire la progression de ce type de dépenses et, peut-être, de prévoir une certaine forme de prime de séparation ou de salaire temporaire pour ceux qui sont défaits aux élections.

Le projet Archipel: souhaitable, mais pas avant huit ou dix ans

■ Le projet Archipel de harnachement des Rapi-des de Lachines ne deviendra peut-être pas réalité avant huit ou dix ans mais le premier ministre Lévesque souhaite de tout coeur qu'il se réalise.

Il reste encore de longues études à mener, entre autres sur l'impact écologique d'un tel réaménagement de l'environnement naturel et, selon lui, il n'aurait pas été très sérieux d'en faire un engagement électoral au cours de la campagne qui s'achève.

Quand toutes les recherches préalables auront été complétées, a-t-il expliqué à LA PRESSE, «on pourra peut-être récupérer des centaines et des centaines de mégawatts et réaménager des berges qui seraient accessibles au public et d'avoir un débit d'eau «civilisé» en toute saison». Ceci pourrait peut-être s'avérer une solution au problème des inondations saisonnières, dans la région de Montréal, a-t-il ajouté.



photo UPC

M. Lévesque a pris un instant de répit au cours d'une assemblée tenue à Mont-Joli le 27 mars pour humer le parfum d'une fleur qui lui avait été offerte.



Le premier ministre dans une pose familière.

LaSalle veut jouer le rôle de chien de garde

■ En décidant d'abandonner la politique fédérale pour tenter de ranimer l'Union nationale, M. Roch LaSalle était conscient de jouer sa carrière politique. L'ancien commis d'épicerie devait livrer une grosse commande, sans aide. Il a cru être plus utile en venant livrer bataille au Québec qu'en tentant de défendre ses idées dans un parlement entièrement dominé par les libéraux.

«J'ai livré tellement de batailles pour ma province durant les 13 années que j'ai passées à Ottawa que les gens me feront confiance. Il n'était plus possible d'affronter efficacement cette députation et leur

ANDRÉ PÉPIN

chef de plus en plus arrogant et méprisant à mon endroit. J'irai vendre des «peanuts» avant de retourner à Ottawa», confie-t-il.

Avant d'accepter le défi, il a consulté son chef Joe Clark: «Il m'a dit que j'aurais de la misère et je lui ai répondu: misère pour misère, laissez-moi la choisir».

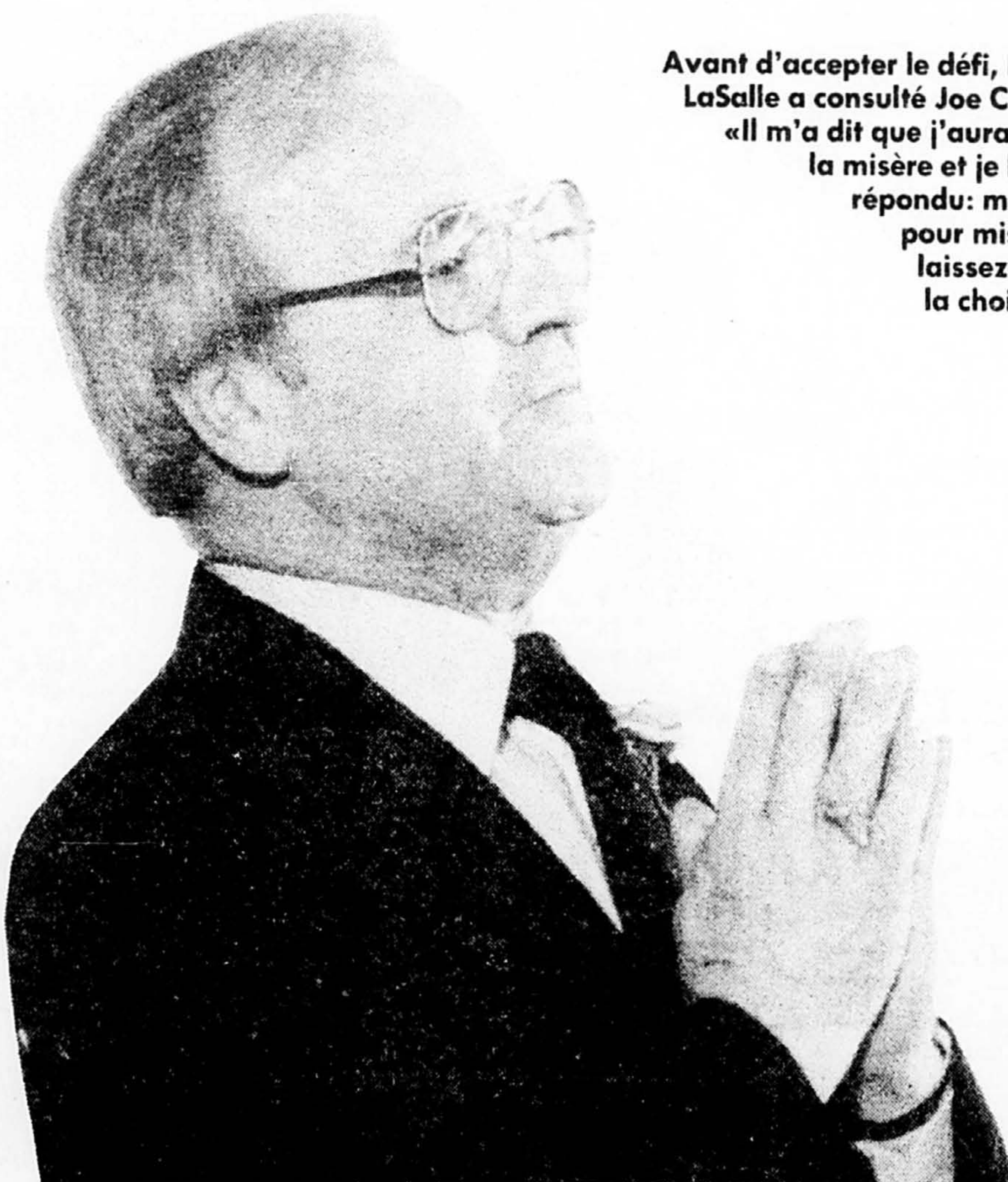
Ses appuis

M. LaSalle, probablement trop naïf, avait cru que ses

Mes amis conservateurs m'ont laissé tomber

amis conservateurs au Québec l'aideraient à faire campagne. Au cours de l'entrevue qu'il nous a accordée, il a précisé que l'attitude de ces derniers constitue aujourd'hui sa plus grande déception. «Je comptais sur une bonne douzaine de conservateurs québécois, dont Brian Mulroney, pour renflouer la caisse de l'Union nationale. Ces gars-là, tout en respectant la loi électorale, auraient pu nous trouver en quelques jours les \$100,000 nécessaires à la diffusion de notre campagne de publicité. Je dois dire qu'ils m'ont laissé tomber. Ils ne m'ont pas nui! mais ils ne m'ont pas donné le petit coup de pouce que j'espérais».

M. LaSalle est convaincu que ses amis du Québec s'étaient trop compromis avec Claude Ryan durant la campagne référendaire.



Avant d'accepter le défi, Roch LaSalle a consulté Joe Clark. «Il m'a dit que j'aurais de la misère et je lui ai répondu: misère pour misère, laissez-moi la choisir».

«Ils ont eu tellement peur que je fasse passer le Parti québécois qu'ils ont préféré m'ignorer. Plusieurs espèrent secrètement voir l'Union nationale fondre au soleil pour fonder l'aile provinciale du Parti conservateur».

Privé de cet appui, Roch LaSalle a dû faire vite pour préparer un document de travail (orientation 1981) et trouver 121 candidats à travers la province. Il n'était pas facile de dénicher ces missionnaires capables de faire campagne sans argent. Le nouveau chef de l'Union nationale leur a fait des promesses qui l'ont forcé à mener une campagne échevelée sur le plan stratégique: «Ces hommes et ces femmes comptaient beaucoup sur moi. Je leur avais promis de passer quelques heures dans chacune des régions du Québec. Les journées ont été longues et difficiles parfois, mais j'ai tenu parole».

Le chef de l'UN et ses candidats ont dû quêter quotidiennement des sommes pour mener une campagne décente.

M. LaSalle lui-même comptait sur les collectes populaires pour tenir le coup une journée de plus: «Au début de la campagne, des amis m'ont prêté un «Winnebago», je me suis

Je quitterai la politique si je suis battu

acheté deux oreillers et j'ai décidé de parcourir le Québec comme ça pour faire connaître notre programme et rallier ceux qui cherchaient une alternative».

Le programme

Déchiré depuis quatre ans entre son aile nationaliste et sa faction fédéraliste, l'Union

nationale s'est épuisée dans la vaine recherche d'une position mitoyenne. Roch LaSalle, conscient de cette situation, se définit aujourd'hui comme un provincialiste. Il a promis de forcer le prochain gouvernement à se tenir debout devant Pierre Trudeau s'il détient cette «balance du pouvoir» qu'il réclame avec la seule force de ses poumons depuis le déclenchement des élections. «Nous appuierons tout gouvernement qui s'objectera avec vigueur au plan Trudeau. Toutefois, l'«aplatventrisme» d'un gouvernement lui coûtera la vie si nous pouvons en décider.»

Fervent nationaliste, Roch LaSalle espère que les gens le percevront comme l'homme capable de jouer le rôle de chien de garde à l'Assemblée nationale pour empêcher un René Lévesque de ramener son option souverainiste ou un Claude Ryan de se ranger dans le camp Trudeau.

Au cours de la campagne,

profitant d'une allusion du chef libéral sur sa formation académique, Roch LaSalle a ramené son parti sur le plancher des vaches. L'occasion était belle pour lui et il a pris sur lui d'aller promettre du pain et du beurre aux ouvriers. «Je vous jure qu'avec la ténacité et le franc parler qui me caractérisent, les Québécois n'ont rien à craindre, le parti qui prendra le pouvoir lundi devra respecter les engagements qu'il a pris. Je suis encore capable de parler fort et d'autant plus fort si je suis à Québec».

M. LaSalle aimerait bien pouvoir s'entourer d'une équipe de députés enracinés dans leur milieu, disposés davantage à servir leurs concitoyens qu'à repenser le pays. La vieille recette qui a servi avantageusement Réal Caouette dans le passé. Une fois que ses racines auraient repris un peu de vigueur, l'Union nationale, selon lui, pourrait alors se permettre de penser à la quête du pouvoir. «J'espère encore obtenir 20 p. cent du vote lundi. Si je réussis, dans un an, l'UN sera réorganisée et nous serons prêts pour une course au leadership. Il faut absolument que les fédéralistes incapables de s'identifier à M. Ryan nous suivent».

Il avoue que l'Union nationale doit livrer une bataille rangée dans toutes les circonscriptions. Aucune ne leur est assurée: «Nous n'avons pas encore notre Westmount», lance-t-il à la blague.

Dans son propre comté de Berthier, la lutte est serrée. Péquistes et libéraux ne ménagent aucun effort pour le battre au scrutin: «Les gens m'ont vu fonctionner à Ottawa. Ils savent que je ne peux les trahir, qu'ils auront un député de première banquette. Ils savent aussi que mon expérience parlementaire m'aidera à obtenir des choses intéressantes pour le comté. Ils connaissent aussi ma disponibilité. Si je suis battu dans Berthier, je devrai comprendre qu'il ne me reste plus qu'à quitter la politique et me trouver un emploi et à ce chapitre, je n'ai aucune garantie, je devrai aller frapper aux portes des employeurs».

Fort confiant d'être élu avec une brochette de candidats, Roch LaSalle hésite à parler de l'éventualité d'une défaite totale: «Je ne peux le croire mais si les Québécois en décident ainsi, je convoquerai une réunion générale pour que l'Union nationale décide de son avenir».

Conscient du danger qui le guette, M. LaSalle fait campagne dans son comté en fin de semaine et ira prêter main-forte demain à son candidat Serge Fontaine, dans Nicolet-Yamaska.

«Je ne pleurera pas si nous ne réussissons pas parce que j'ai la satisfaction d'avoir tout donné durant la campagne. Personne ne pourra m'accuser d'être opportuniste. J'ai toujours gagné les luttes difficiles, c'est l'histoire de ma vie. Je répéterai l'exploit lundi, vous verrez bien», conclut M. LaSalle.

L'ÉQUIPE LIBÉRALE DU QUÉBEC

UNE ÉQUIPE D'UNE COMPÉTENCE EXCEPTIONNELLE, QUI SAURA REMETTRE LE QUÉBEC SUR LA VOIE DU VRAI PROGRÈS

 ABITIBI-EST Noella Labelle, 55 ans Membre du Conseil supérieur de l'éducation. Prés. de l'Ass. des comm. scol. Abitibi-Témiscamingue (1979)	 ABITIBI-OUEST Claire Labrèche, 50 ans Adm. Labrèche et Frères Inc. Ex-prés. du Conseil de développement social du N.-O.	 ANJOU Pierre Brien, 35 ans Conseiller en gestion. Dir. gen. de la Société canadienne d'hypothèques et de logement du Québec.	 ARGENTEUIL Claude Ryan, 56 ans Journaliste. Chef du Parti libéral du Québec
 BELLECHASSE Pierre Mercier, 43 ans Relationniste. Député de Bellechasse de 1973-1976	 BERTHIER Albert Houde, 49 ans Propriétaire de fermes avicoles. Prés.-fondateur des loisirs de Saint-Félix-de-Valois	 BERTRAND André Bisailon, 39 ans Dir. gen. de l'Ass. des centres hospitaliers et des centres d'accueil privés du Québec	 BONAVENTURE Gérard-D. Levesque, 54 ans Avocat et homme d'affaires. Leader parlementaire de l'Opposition officielle
 CHAMPLAIN Blaise Soucy, 46 ans Vétérinaire. Maire de Sainte-Anne-de-la-Perade depuis 1975	 CHAPLEAU John Kehoe, 46 ans Avocat. Conseiller juridique pour plusieurs municipalités (Outaouais)	 CHARLESBOURG Veronique Guimont-Barry, 44 ans Infirmière. Ex-prés. de la Comm. scol. de Saint-Dunstan	 CHARLEVOIX Raymond Mailoux, 62 ans Homme d'affaires. Ministre des Transports (1973-1976). Député de Charlevoix depuis 1962
 CREMAZIE Gilles Perron, 59 ans Ingénieur. Vice-prés. de la Société d'Ingénierie Cartier Ltée. Ex-prés. de l'Ordre des ingénieurs du Québec	 D'ARCY McGEE Herbert Marx, 48 ans Avocat et professeur. Spécialiste en Droit constitutionnel. Député de D'Arcy McGee depuis novembre 1979	 DEUX-MONTAGNES Yvon Belair, 43 ans Agronome. Vice-prés. de la Fed. de l'U.P.A. des Laurentides (1978-1981)	 DORION Henri-François Gauthier, 37 ans Physicien. Professeur de mathématiques à l'Univ. de Mon. Ex-président de N.P.D. Québec
 FRONTENAC Georges Nadeau, 55 ans Vice-prés. de la Menuiserie d'East Angus Inc., Maire de Saint-Antoine de Pontbrand (1975-1977)	 GASPE Robert Pidgeon, 35 ans Avocat. Maire de Gaspé (1975-1980). Membre du Conseil d'adm. de l'Union des municipalités	 GATINEAU Michel Gratton, 42 ans Ingénieur. Député de Gatineau depuis 1972	 GOUIN Jean Longpré, 52 ans Fondateur-dir. de la Caisse pop. Sainte-Gemma depuis 1958. Ex-membre du conseil d'adm. du C.L.S.C. de Rosemont
 ILES-DE-LA-MADELEINE Rosaire Arseneau, 35 ans Professeur. Dir. général de la Comm. scol. des îles	 JACQUES-CARTIER Joan Dougherty, 45 ans Prés. Comm. scol. protestante de Montréal. Membre du conseil d'adm. de l'Univ. McGill	 JEANNE-MANCE Michel Bissonnet, 39 ans Avocat. Maire de Saint-Leonard. Dir. du conseil d'adm. Fondation Santa Cabrini	 JEAN-TALON Jean-Claude Rivest, 38 ans Avocat. Député de Jean-Talon depuis avril 1979
 LABELLE Damien Hétu, 54 ans Entrepreneur-électricien. Maire de Sainte-Agathe (1970-1974)	 L'ACADIE Thérèse Lavoie-Roux, 53 ans Présidente de la C.E.C.M. (1970-1976). Député de l'Acadie depuis 1976	 LAC SAINT-JEAN Maurice Paradis, 63 ans Conseiller cadre au min. Fonction publique. Ex-maire d'Alma. Ex-prés. de l'Union des municipalités du Québec	 LAFONTAINE Louis G. Grenier, 45 ans Vice-prés. de SNC, société d'ingénieurs-conseils. Vice-prés. communautaire. Centraide (1979)
 LAURIER Christos Sirros, 33 ans Dir. général de CLSC. Ex-prés. de l'Ass. Hellenique de McGill	 LAVAL-DES-RAPIDES Yvan Bourgoin, 44 ans Ingénieur. Chef de division (projets de centrales) — Hydro-Québec. Prés. du comité exécutif de la Comm. scol. Chomedey	 LAVIOLETTE Jacques Buisson, 43 ans Médecin. Dir. des services prof. Centre Hospitalier Grand Mer. Prés. S.S.J.B. Grand Mer (1975-1979)	 LEVIS Claude Garcia, 40 ans Actuaire. Sous-ministre-adjoint aux Affaires sociales du Québec (1977-1978)
 MARGUERITE-BOURGEOIS Fernand Lalonde, 49 ans Avocat. Ex-Solliciteur général du Québec. Député de Marguerite-Bourgeoys depuis 1973	 MARIE-VICTORIN Lise Vachon-Marcotte, 41 ans Professeure. Prés. de l'Ass. des comm. scol. de la Vallée du Richelieu	 MARQUETTE Claude Dauphin, 27 ans Avocat	 MASKINONGÉ Yvon Picotte, 39 ans Administrateur scol. Député de Maskinongé depuis 1973
 MILLE-ILES Jean-Pierre Bélisle, 33 ans Avocat. Ex-adjoint exécutif au sous-ministre des Finances du Québec	 MONTMAGNY-L'ISLET Julien Giasson, 53 ans Courtier d'ass. Député de Montmagny-L'Islet depuis 1970. Ministre d'Etat aux Affaires sociales (1975-1976)	 MONTMORENCY Jacques Langlois, 33 ans Notaire. Prés.-fondateur de la Caisse d'épargne économique de Beauport	 MONT-ROYAL John Ciaccia, 48 ans Avocat. Ex-sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien. Député de Mont-Royal depuis 1973
 OUTREMONT Pierre Fortier, 48 ans Ingénieur. Ex-président de Canatom Inc. Prés. des ingénieurs-conseils du Canada (1979). Député d'Outremont depuis nov. 1980	 PAPINEAU Mark Assad, 40 ans Administrateur. Ex-professeur à la Comm. scol. régionale de Papineau	 PONTIAC Robert Middlemiss, 46 ans Ingénieur-conseil en géotechnique. Echevin d'Aylmer (1970-1979)	 PORTNEUF Michel Page, 31 ans Avocat. Député de Portneuf depuis 1973
 RIVIERE-DU-LOUP Emilien Michaud, 53 ans Producteur agricole. Maire de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle Verte depuis 1968. Prés. de la Société d'agriculture du comté	 ROBERT-BALDWIN John O'Gallagher, 50 ans Arpenteur-géomètre. Député de Robert-Baldwin depuis 1976	 ROBERVAL Robert Lamontagne, 48 ans Notaire. Député de Roberval depuis 1970. Whip en Chef de l'Opposition officielle	 ROSEMONT Gérard Latulippe, 37 ans Avocat. Prés. du conseil d'adm. de la Corp. can. de commerce extérieur
 SAINT-HENRI Roma Hains, 63 ans Professeur et dir. scolaire. Rédacteur en chef à "La Voix Populaire" (1978-1979)	 SAINT-HYACINTHE Roger Duceppe, 41 ans Co-propriétaire et dir. gén. de Radio Saint-Hyacinthe Ltée	 SAINT-JACQUES Marcel Tremblay, 36 ans Dir. adm. régional — Intersteel Consultants (1978-1979). Dir. de l'école Sainte-Trinité à Dorion (1979-1980)	 SAINT-JEAN Jacques Veilleux, 42 ans Professeur et chercheur. Attaché politique au Cabinet du Chef de l'Opposition
 SAINT-MARIE Jacques Dion, 33 ans Economiste. Chef de service en ressources humaines à la SEBJ	 SAUVE Jacques Mongeau, 49 ans Avocat. Prés. de la Fed. des comm. scol. catholiques du Québec	 SHEFFORD Richard Verreault, 43 ans Administrateur. Député de Shefford depuis 1973	 SHERBROOKE Alain Cousineau, 39 ans Professeur. Doyen de la faculté d'adm. — Un. de Sherbrooke. Président de SODEQ-ESTRIE Inc. (1979)
 UNGAVA Laurent Levasseur, 39 ans Dir. régional de la SDBJ. Dir. général de l'hôpital de Chibougamau (1970-1979)	 VACHON Cosmo Maciocia, 39 ans Administrateur. Conseiller municipal de Saint-Hubert (1976-1980)	 VANIER Yvan Latour, 41 ans Prés. de L.D.B. Communication Inc. Vice-prés. de la Chambre de comm. de Trois-Rivières	 VAUDREUIL-SOULANGES Daniel Johnson, 36 ans Avocat. Vice-prés. de Power Corporation
 VIAU William Cusano, 37 ans Adm. scol. Membre fondateur et sec. exécutif du Consiglio Educativo Italo-Canadese (1973-1979)	 VIGOR Yves Robillard, 38 ans Fonctionnaire à Ville de Laval. Sec. particulier du leader de l'Opposition (1976-1977)	 WESTMOUNT Richard D. French, 34 ans Professeur. Faculté d'adm. — Un. McGill. Conseiller en administration publique	

Chacun de nos candidats a fait sa marque dans son milieu:

ÉCONOMIE:

Pas moins de 30 candidats libéraux viennent directement des secteurs économiques.

ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES

Une vingtaine de nos candidats ont déjà assumé des fonctions importantes dans le domaine des affaires publiques.

ÉDUCATION

Près de 20 de nos candidats ont détenu des postes-clé en éducation.

AFFAIRES SOCIALES

Quinze (15) de nos candidats se sont impliqués dans le domaine des affaires sociales.

D'autres candidats reconnus pour leur dynamisme professionnel complètent l'éventail des diverses sphères d'activités.

Un leader responsable



Une équipe de candidats d'une valeur exceptionnelle à l'image de la population du Québec.

ARTHABASKA Laurent Dubois, 44 ans Professeur, Conseiller pédagogique à la Comm. scol. régionale des Bois-Francs	BEAUCÉ-NORD Paul-Émile Deschênes, 58 ans Courtier d'ass. Adjoint au directeur des agences "La Solidarité"	BEAUCÉ-SUD Hermann Mathieu, 44 ans Notaire, Député de Beauce-Sud depuis novembre 1979	BEAUHARNOIS Michel Mercier, 33 ans Avocat, Directeur du Conseil d'adm. du Club nautique de Valleyfield
BOURASSA Augustin Roy, 52 ans Médecin, Prés. de la Corp. prof. des médecins du Québec, Prés. de la Fed. des ordres des médecins du Canada	BOURGET Jean Rivard, 30 ans Journaliste	BRÔME-MISSISQUOI Pierre Paradis, 30 ans Avocat, Spécialiste en Droit agricole, Député de Brôme-Missisquoi depuis novembre 1980	CHAMBLY Marcellin Tremblay, 59 ans Administrateur, Ex-prés. de "Les Prévoyants du Canada"
CHÂTEAUGUAY Yves Fleurent, 49 ans Adm. des services alimentaires du C.N. et de Via Rail Canada	CHAUVEAU René Dussault, 42 ans Avocat, Sous-ministre de la Justice du Québec (1977-1980)	CHICOUTIMI Louise Paré, 54 ans Animatrice, Ex-conseiller municipal de Chicoutimi	CHOMÉDEY Lise Bacon, 46 ans Vice-prés. de l'Ass. can. des cdes d'ass. (Que.), ex-Ministre des Consommateurs et Institutions financières et de l'Immigration
DRUMMOND Charles-Auguste Desrochers, 52 ans Courtier d'ass. Propr. de l'Agence d'ass. C.A. Desrochers Inc.	DUBUC Jean Halley, 44 ans Conseiller syndical, Ex-prés. de la Fed. des syndicats du secteur Aluminium	DUPLESSIS Real-Jean Couture, 32 ans Journaliste, chroniqueur sportif	FABRE Lise Thibault, 41 ans Animatrice, Prés.-fondatrice du Club des "Femmes d'Aujourd'hui" de Laval (1973-1979)
GROULX Nolan Filiatreault, 37 ans Notaire, Maire de Boisbriand depuis 1974, Membre de l'exécutif de l'Union des municipalités depuis 1978	HULL Gilles Rocheleau, 45 ans Homme d'affaires, Maire de Hull depuis 1974	HUNTINGDON Claude Dubois, 49 ans Homme d'affaires et ex-maire de Saint-Rém, Député de Huntingdon depuis 1976	IBERVILLE Jean Guite, 35 ans Administrateur, Ex-prés. de la Chambre de commerce de Mariville
JOHNSON Camille Picard, 39 ans Technologue, Coord. de la sécurité du produit — Bombardier Lée, Député de Johnson depuis 1980	JOLIETTE André Asselin, 40 ans Avocat, maire de Ste-Emilie depuis 1973, Vice-prés. de l'Union des conseils de comtes, Membre du conseil d'adm. du C.R.D.	JONQUIÈRE André Harvey, 41 ans Relationniste, Cadre à la Fed. des Caisses d'épargne économique (1977-1980), Député à l'Assemblée nationale de 1970 à 1976	KAMOURASKA-TÉMISCOUATA Reginald Grand'Maison, 54 ans Chirurgien-dentiste, Membre du conseil d'adm. de l'Ass. forestière de la Rive-Sud Inc. (1979-1980)
LA PELTRIE Jean-Guy Carignan, 39 ans Cons. en planification au Conseil régional de la santé et des services sociaux du Québec	LAPORTE André Bourbeau, 44 ans Notaire et maire de Saint-Lambert, Prés. du conseil des maires de la Rive-Sud	LAPRAIRIE Jean-Pierre Saintonge, 35 ans Avocat, Ex-professeur au Cégep Ahuntsic	L'ASSOMPTION André Ouellette, 38 ans Dir. gen. de la Comm. scol. "Le Gardeur"
LIMOILOU Yvan Turcotte, 27 ans Conseiller en communications	LOTBINIÈRE Jean Tremblay, 29 ans Avocat, Chroniqueur au journal "Le Peuple Hebdo"	LOUIS-HEBERT Michelle Rousseau-Méthot, 46 ans Vice-prés. de Rousseau Meta Inc.	MAISONNEUVE Georges Lalonde, 41 ans Avocat, Ex-directeur du Palais de Justice de Mtl, Député de Maisonneuve depuis 1979
MATANE Serge Vézina, 38 ans Ingénieur minier, Surintendant du contrôle de production à Fer et Titane Inc.	MATAPÉDIA Aldy Levesque, 30 ans Commerçant, Ex-prés. du comité d'org. du Championnat prov. cycliste	MÉGANTIC-COMPTON Fabien Bélanger, 45 ans Prés. de Rebec Construction Inc., Député de Mégantic-Compton depuis novembre 1980	MERCIER Yves Beriault, 37 ans Avocat, Ex-conseiller juridique, Comm. Royale d'enquête sur les groupements de sociétés
NELIGAN Clifford A. Lincoln, 52 ans Courtier d'ass., Prés. Lincoln Mason Limited (Montreal-Toronto-Seattle)	NICOLET Real Lambert, 45 ans Agriculteur, Maire de Sainte-Perpetue depuis 1973, Préfet du comte de Nicolet depuis 1977	NOTRE-DAME-DE-GRACE Reed Scowen, 49 ans Economiste, Ex-dir. exécutif de la Comm. Pepin-Roberts, Député de Notre-Dame-de-Grace depuis juillet 1978	ORFORD Georges Vaillancourt, 57 ans Député d'Orford depuis 1960, Ex-ministre d'Etat à l'Agriculture et aux Affaires municipales
PRÉVOST Solange Chaput-Rolland, 61 ans Journaliste-editorialiste, Membre de la Commission Pepin-Roberts, Député de Prevost depuis novembre 1979	RICHELIEU Jean Frappier, 37 ans Avocat, Prés. du conseil d'adm. de l'hôpital Richelieu, Membre du conseil d'adm. du CEGEP Bourchemin (1976-1979)	RICHMOND Yvon Vallières, 32 ans Professeur à la Comm. scol. régionale de l'Estrie, Député de Richmond de 1973 à 1976	RIMOUSKI Georges Fafard, 49 ans Commandant à la Sûreté du Québec, Membre du conseil d'adm. du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
ROUSSEAU Gérard Martin, 58 ans Courtier d'assurances, Dir. de l'Ass. des courtiers d'ass. du Québec (section Lanaudière)	R.N.-TÉMISCAMINGUE Camil Samson, 46 ans Homme d'affaires, Député de Rouyn-Noranda depuis 1976, Ex-Chef du Ralliement créditiste	SAGUENAY Ghyslain Maltais, 36 ans Propr. de Maltais Courtier d'assurances Inc., Prés. de l'Ass. des comm. scol. de la Côte-Nord	SAINT-FRANÇOIS Monique Gagnon-Tremblay, 40 ans Notaire, Dir. du Centre communautaire juridique de l'Estrie, Maire suppléant d'Ascot Corner
SAINT-LAURENT Claude Forget, 44 ans Avocat et économiste, Ministre des Affaires sociales (1973-1976), Député de Saint-Laurent depuis 1973	SAINT-LOUIS Harry Blank, 55 ans Avocat, Vice-prés.-adjoint de l'Assemblée nationale (1971-1976), Député de Saint-Louis depuis 1960	SAINT-MAURICE Yvon Lemire, 41 ans Homme d'affaires, Prés. de la Chambre de commerce de Shawinigan (1980)	SAINT-ANNE Maximilien Polak, 50 ans Avocat, Membre de l'exéc. du Conseil scol. de l'île de Montréal
TAILLON Lawrence Wilson, 45 ans Avocat, Président du Parti libéral du Québec depuis 1977	TASCHEREAU Florence Ievers, 36 ans Avocate, Membre du comité d'org. — Ass. de l'enfance exceptionnelle	TERREBONNE Jean-Yves Chartrand, 28 ans Avocat, Adm. de la Société de développement économique Rive Nord des Mille-Îles Inc.	TROIS-RIVIÈRES Paul Philibert, 36 ans Thanatologue, Dir. général de J. Philibert Inc., Prés. de la Comm. scol. des Vieilles Forges (1976-1979)
VERCHÈRES Michel Gaudette, 31 ans Courtier d'ass., Prés. de la Corp. des secrétaires municipaux du Québec	VERDUN Lucien Caron, 52 ans Homme d'affaires, Député de Verdun depuis 1970, Maire de Verdun depuis 1977		

POUR DU
VRAI PROGRÈS
AU
QUÉBEC



Prendre le taureau par les cornes pour réduire le déficit budgétaire

■ Dans l'hypothèse de l'élection d'un gouvernement libéral, certains droits acquis des salariés du secteur public seront sérieusement remis en question lors des prochaines négociations qui ne porteront que sur les modalités

Les textes sont de

**JACQUES BOUCHARD
PIERRE GRAVEL
ALAIN DUBUC**

tés d'application d'une politique salariale non négociable.

Le chef libéral, Claude Ryan, dans une entrevue accordée à LA PRESSE, cette semaine, a expliqué qu'il faudra se résoudre à faire des concessions de ce genre si on veut parvenir à réduire de façon significative le déficit budgétaire du gouvernement.

Interrogé sur les sondages et le sentiment maintes fois exprimé par les observateurs quant à la faiblesse de sa popularité personnelle et au retard qu'accuse sa campagne, M. Ryan a nié que son parti soit en perte de vitesse. Il a expliqué que c'est le style de campagne adopté par le PLQ, qui peut donner cette impression à distance mais que, sur le terrain, il a toutes les raisons d'être optimiste. Pour ce qui est de son image, il s'est dit enchanté de l'accueil chaleureux

qu'il reçoit un peu partout où il passe.

Il a affirmé qu'il a vu beaucoup plus d'électeurs et serré bien plus de mains que son adversaire, René Lévesque, dont il n'a pas mentionné le nom une seule fois pendant toute l'entrevue. Les traces de l'épuisante campagne qu'il mène commencent à se manifester dans ses traits tirés. Ça ne l'empêche cependant pas de répondre avec calme et patience à toutes les questions et de montrer sa parfaite connaissance de son programme électoral.

Après avoir réaffirmé ses positions constitutionnelles et parlé de son attitude face à Ottawa et aux autres provinces s'il est porté au pouvoir, il a maintenu que l'idée d'indépendance du Québec ou de souveraineté-association demeure au cœur de la campagne en cours.

Comme son adversaire péquiste, le chef libéral a aussi abordé la question du droit de grève dans les services publics et donné quelques explications sur la manière d'assurer la santé publique en cas de conflits sur les services essentiels.

Il s'en est également pris au déficit budgétaire du gouvernement et aux coupures annoncées dans le budget Parizeau tout en réaffirmant sa volonté d'assainir la situation qu'il juge mauvaise sans pour autant pénaliser les contribuables.

Il a ensuite abordé plusieurs autres sujets chauds comme l'énergie, le zonage agricole, le salaire minimum, en plus d'expliquer sa position sur les pensions des députés. Entre deux gorgées de thé refroidi et les signaux désespérés de ses collaborateurs lui rappelant que c'était le moment de partir vers un autre rendez-vous, M. Ryan a brièvement indiqué qu'il ne croyait pas tellement à l'actuelle structure du cabinet Lévesque qui comprend quatre ministères d'Etat. En quittant, il a admis que son parti a mis au point une opération pour noyauter les émissions radiophoniques de ligne ouverte. «Une simple et légitime modeste opération de défense contre nos adversaires qui utilisent cette tactique massivement depuis longtemps...».



Peu soucieux de son image, M. Ryan s'est tout de même procuré au cours de la campagne des lunettes qui lui donnent un air moins austère. photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Des droits acquis remis en question

■ Sous un éventuel gouvernement libéral, les prochaines négociations collectives dans le secteur public donneront lieu, pour le moins, à une remise en question de droits acquis.

C'est ce qu'a laissé entendre le chef libéral Claude Ryan lors d'une entrevue accordée à LA PRESSE cette semaine. Donnant quelques exemples de la façon dont il s'y prendrait pour réduire le déficit budgétaire du gouvernement, il a déclaré: «Il y a des clauses dans les conventions collectives actuellement qui sont des sources de dépenses énormes et qui devront sûrement être révisées lors des prochaines négociations.»

M. Ryan a plus particulièrement insisté sur «les enseignants qui se font garantir la

sécurité d'emploi à vie si on ne peut pas leur trouver de travail dans un rayon de 50 kilomètres. Vous avez des jeunes gens de 27, 28 ans qui vont être licenciés en mai ou juin qui, si on ne leur trouve pas un poste, sont assurés de leur plein salaire jusqu'à l'âge de leur retraite. Il n'y a pas une société qui peut se payer des conventions collectives de ce genre et pour un aussi grand nombre. C'est des choses sur lesquelles il va falloir se pencher honnêtement...».

Le chef libéral a également fait mention de «1,600 postes de trop que Jacques Parizeau admet avoir concédé lors de la négociation de l'année dernière avec les enseignants de l'élémentaire et du secondaire. Juste cette année, ça va chercher dans les \$50 millions.»

Une politique salariale non négociable

■ La politique salariale du gouvernement ne sera pas négociable lors du prochain renouvellement des conventions collectives du secteur public, si le Parti libéral accède au pouvoir. Les négociations ne porteront alors que sur les modalités de son application.

Le chef libéral, Claude Ryan, estime que, pour atténuer les risques d'affrontement majeur entre l'Etat et ses fonctionnaires, le gouvernement devrait «définir sa politique salariale longtemps à l'avance et la mettre sur la place publique pour que le débat s'engage là-dessus.

«Une fois que les frontières

ou les grands paramètres de cette politique sont fixés, il n'est pas question de soumettre ça à la négociation. Ce sont seulement les modalités et les applications qui entreraient dans le champ de la négociation» qui serait largement décentralisée.

En ce qui a trait aux services essentiels, plus particulièrement dans le secteur de la santé, M. Ryan verrait à donner au gouvernement le pouvoir de décréter le rappel au travail des grévistes «si le droit de recevoir des soins, la santé ou la sécurité de la population sont mis en danger». Il s'agirait, selon lui, d'une procédure qui éliminerait l'étape

actuellement requise dans un tel cas, de l'adoption d'une loi spéciale, par l'Assemblée nationale.

Il considère que «c'est le gouvernement qui est responsable de juger de la gravité de la situation» et de décider s'il y a lieu de procéder par décret pour suspendre l'exercice du droit de grève.

Quant aux sanctions qu'entraînerait la désobéissance à cet ordre de rappel au travail, un gouvernement libéral imposera des sanctions efficaces qui ne pourront pas être annulées après le règlement du conflit. M. Ryan a refusé de préciser la nature de ces sanctions.

CONSTITUTION

Prendre tout son temps

■ Le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, s'il est élu premier ministre, entend prendre tout son temps pour étudier le dossier constitutionnel et joindre si nécessaire le front commun des sept premiers ministres des autres provinces en désaccord avec les propositions du gouvernement fédéral.

M. Ryan a souligné que le document de base d'un gouvernement libéral sur ce sujet serait le Livre beige publié par le PLQ en 1980 et intitulé: «Une nouvelle fédération canadienne». Il a rappelé, comme d'ailleurs on le prévoit dans ce document de travail, qu'il pourrait y avoir un référendum sur une nouvelle constitution une fois que les parties en seront venues à une entente sur une nouvelle formule.

Ce référendum qui est une possibilité, selon M. Ryan, pourrait intervenir au moment où l'on en arrivera à un consensus global avec les différents partenaires ou lorsqu'on pourrait vouloir proposer des modifications importantes à la constitution actuelle.

Par ailleurs, M. Ryan a répété que s'il était élu il ne se rendrait pas à la réunion des premiers ministres provinciaux récalcitrants à Ottawa le 16 avril.

Sa première démarche s'inscrira dans le cadre d'une consultation auprès des autres premiers ministres et il prendra alors la décision de se joindre à eux ou pas sur la foi des informations recueillies.

Le chef du PLQ a souligné qu'il ne s'engagerait pas dans une «démarche négative contre l'avancement du Canada» et il a déclaré vouloir travailler dans le respect et la confiance avec tous les partenaires canadiens «dans une entreprise commune».

Il a aussi précisé qu'à la lumière des informations qui lui seront communiquées lors de ces différentes démarches, et des discussions qui suivront, certaines parties du contenu du Livre beige pourraient être modifiées afin que le Québec puisse ajuster sa politique avec les autres provinces.

Le chef du PLQ favorise une discussion libre sur le contenu de son document et dans ce cadre il prévoit que les pourparlers pourraient durer plusieurs années. Dans un premier temps, M. Ryan favorise l'insertion d'une charte des droits de l'homme dans la nouvelle constitution.



Le chef libéral en pleine envolée oratoire devant plusieurs milliers de sympathisants réunis au Centre Paul-Sauvé de Montréal. téléphoto UPC

Ryan se montre prudent quant à la reprise en main des finances publiques

■ Le processus de reprise en main des finances publiques qui est l'un des chevaux de bataille du Parti libéral en campagne électorale pourrait être nettement plus lent que ce que l'on aurait pu croire.

C'est en effet ce qui ressort des propos, fort prudents, du leader libéral Claude Ryan. «Nous avons dit que nous ramènerions le rythme d'accroissement des dépenses publiques au rythme de croissance de l'économie. Nous fixons cet objectif sur une période de quatre ans; nous ne prétendons pas que ça se fera dans un an ou deux», a-t-il précisé.

Ce lent processus s'explique par le fait que «nous sommes liés par un grand nombre de décisions où nous n'avons eu aucun rôle à jouer», explique-t-il, notamment les coûts qui découlent des négociations du secteur public et parapublic.

Le chef libéral, malgré l'emphasis qu'il met sur l'assainissement des dépenses publiques, reste d'ailleurs très évasif lorsqu'on le pousse à apporter des précisions sur la façon et le rythme avec lequel il réduira le déficit. Il précise qu'il préfère, avant de se prononcer, connaître précisément l'état des finances publiques.

Claude Ryan n'entend toutefois pas s'y prendre comme le gouvernement sortant pour réduire les dépenses s'il prend le pouvoir le 13 avril. Il lui reproche son approche autoritaire et arbitraire dans la façon dont ont été imposées les coupures.

Notant que dans plusieurs secteurs de l'administration publique, les coûts étaient plus élevés que dans des services comparables d'autres gouvernements, «nous ne pouvons continuer comme cela indéfiniment», a-t-il promis.

Son gouvernement compterait cependant plus sur la concertation avec les administrations publiques pour arriver à ses fins, et favoriserait le dialogue avec les directeurs d'hôpitaux ou de commissions scolaires, pour une «prise en charge par tout le monde».

De façon générale, le chef libéral compte, pour réduire le déficit, en plus de ses mesures de compressions budgétaires, sur le coup de barre qu'il entend donner à l'économie.

Relance économique

Tout comme le Parti québécois en 1976, M. Ryan, lorsqu'il parle de développement éco-

nomique, compte beaucoup sur sa capacité de puiser aux forces vives des agents économiques, précisant que la relance qu'il promet ne dépendra pas uniquement du climat qu'il saura créer auprès des hommes d'affaires.

«Vous avez seulement à circuler à travers le Québec, quand nous disons que nous voulons relancer l'économie, par la remise en valeur de l'initiative privée, nous ne pensons pas seulement aux grandes multinationales qui pourraient venir ou qui sont déjà ici.

«Nous pensons à tous les agents économiques, à commencer par ceux qui gèrent un portefeuille à la maison, à ceux qui sont propriétaires d'un petit commerce ou d'une petite entreprise, et ainsi de suite en remontant l'échelle.

«Nous voulons que partout on sente que c'est la responsabilité de tout le monde de faire sa part pour l'accroissement de l'économie, et que l'on sente que le gouvernement est prêt à participer à cet effort.»

«Il y a des possibilités considérables, a-t-il noté, même s'il est conscient des difficultés que connaissent les régions de l'Atlantique. «Ce n'est pas irréversible», affirme M. Ryan, pour qui il suffit d'un évé-

nement comme la découverte de ressources énergétiques pour renverser la vapeur.

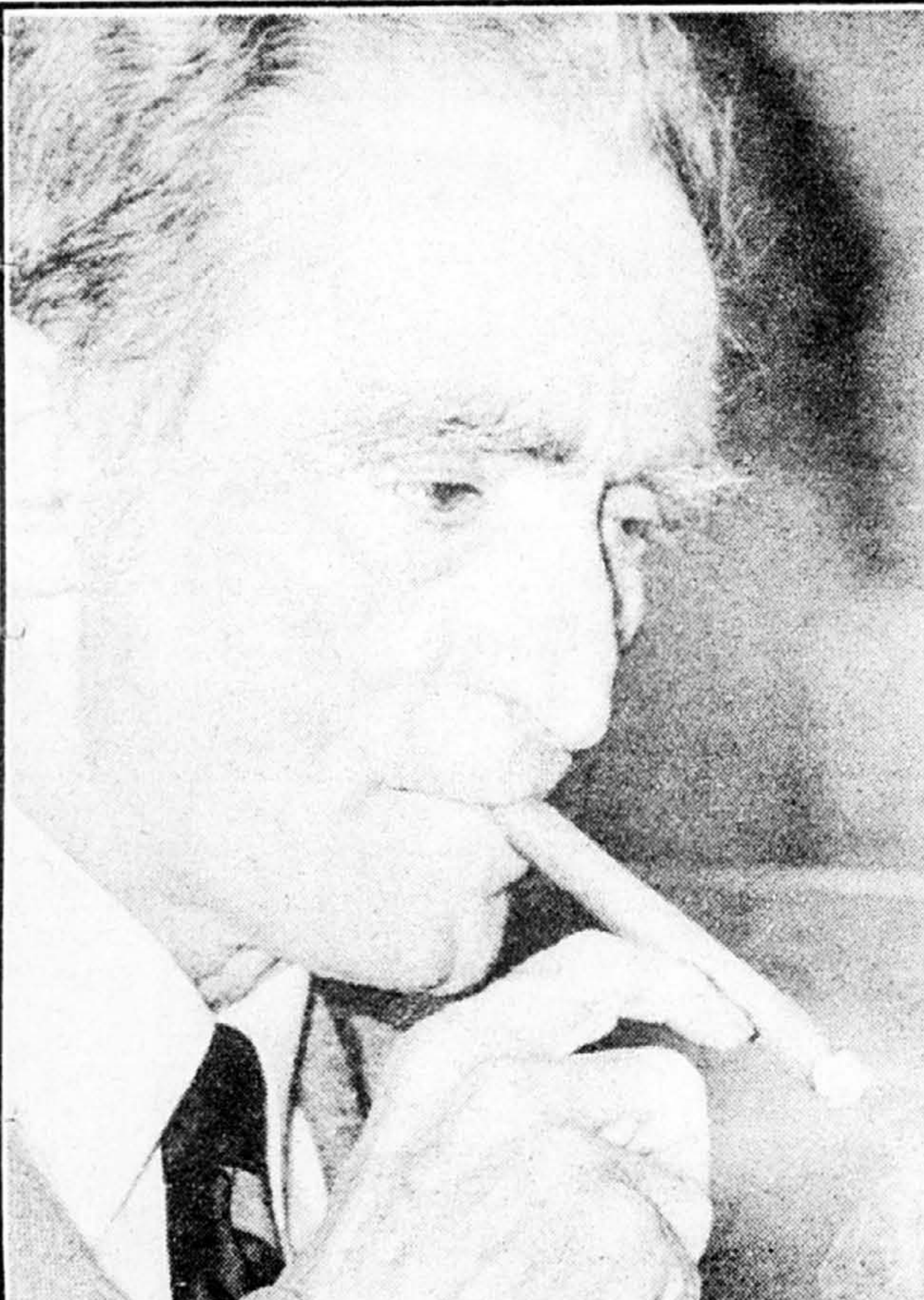
Liant de façon «indissociable» la question du développement de l'économie à la question constitutionnelle, M. Ryan évoque les nombreux témoignages qu'il a entendus sur les grandes chances qui ont été perdues en raison de l'incertitude dans laquelle le PQ a mis le Québec.

Promesses

Reprenant un thème qu'il a abordé à plusieurs reprises, Claude Ryan a dénoncé la multiplication des promesses électorales qui ont été lancées par le Parti québécois.

Selon un «calcul très sommaire» de son service de recherches, il chiffre à \$2,5 milliards ces engagements péquistes. Mais il ajoute que la liste de ces promesses dont il a pris connaissance était incomplète et que le total serait au-delà de trois milliards.

Selon les chiffres qu'il avance, les promesses libérales seraient de 15 fois moins généreuses. «Nos engagements, affirme-t-il, nous les avons chiffrés. La valeur reste inférieure à \$200 millions, soit moins de 1 pour cent du budget».



M. Claude Ryan aime bien s'offrir un cigare de temps à autre. Il l'a d'ailleurs fait à quelques reprises au cours de la campagne tout en jasant avec les journalistes qui le suivent.

Une solution négociée sur les prix du pétrole est envisageable

■ Le chef libéral Claude Ryan, sans prendre position dans le conflit énergétique qui sépare l'Alberta et Ottawa, estime qu'une solution négociée sur les prix du pétrole est tout à fait envisageable.

Contrairement au ministre de l'Énergie péquiste Yves Bérubé, qui a pris position pour l'échelle des prix pétroliers proposée par le gouvernement albertain, M. Ryan estime qu'il ne dispose pas des données nécessaires pour trancher dans un dossier aussi complexe auquel il n'était pas partie.

«Voyant ce qui oppose le gouvernement albertain et le gouvernement fédéral, il est

tout à fait possible de trouver une solution négociée qui respecte les besoins légitimes de l'Alberta et ceux des consommateurs canadiens.»

M. Ryan note que ces débats sont extrêmement délicats puisque le prix du pétrole, en Alberta, est de juridiction provinciale, mais des qu'il en traverse les frontières, le fédéral a son mot à dire.

Dans ces questions des prix pétroliers, le chef libéral doit faire l'arbitrage entre deux articles de son programme électoral qui semblent contradictoires. D'une part, on y promet de favoriser toutes les mesures de concertation pour assurer la sécurité d'approvi-

sionnement aux meilleures conditions de prix, ce qui implique une entente avec les provinces productrices, tandis qu'on précise également qu'il faudra défendre les intérêts des consommateurs québécois, ce qui signifie des prix peu élevés.

De façon plus générale, M. Ryan dénonce le ministre Yves Bérubé qui, selon lui, souhaiterait que les prix canadiens du pétrole atteignent les prix mondiaux.

Il est à noter que le ministre Bérubé appuie plutôt la position albertaine qui est de fixer progressivement les prix du brut canadien à 75 pour cent des prix mondiaux.

ZONAGE AGRICOLE

Pas contre le fond mais contre la forme

■ Claude Ryan s'est montré offusqué de l'attitude du Parti québécois qui répand dans la population que lui et son parti étaient contre le principe de la loi du zonage agricole.

«C'est incroyable les mensonges que ces gens colportent à mon sujet et j'en suis moi-même estomaqué», a souligné M. Ryan en précisant cependant qu'effectivement il avait été obligé de voter contre à l'Assemblée nationale.

Mais, devait-il ajouter, c'est contre la manière de l'application de cette loi et non son prin-

cipe que nous avons voté, car le gouvernement péquiste n'a même pas voulu «accepter un mécanisme sérieux de révision pour la commission d'appel».

La situation actuelle, a souligné M. Ryan, fait entorse «aux droits individuels et à la propriété».

Une fois au pouvoir, a affirmé M. Ryan, nous apporterons les correctifs qui s'imposent à cette législation, tout en gardant le principe du zonage agricole.

Ryan veut revoir le système de pensions des députés

■ Le chef du Parti libéral Claude Ryan s'est engagé à revoir les mécanismes du régime des pensions des anciens parlementaires qui est l'un des plus généreux au monde.

D'abord, il devra consulter sa députation à ce sujet, a-t-il précisé, mais une chose est claire pour lui. Un ex-parlementaire qui occupe une autre fonction rémunérée à même les fonds publics ne devrait pas toucher sa pension immédiatement.

A titre d'exemple, M. Ryan a cité le cas de M. Robert Burns, maintenant juge au tribunal du travail. En plus de recevoir son salaire, ce dernier touche en effet une substantielle pension gouvernementale après avoir siégé pendant dix ans à l'Assemblée nationale. M. Ryan a déclaré que cette situation était intolérable et que les mécanismes devraient être réajustés en ce qui concerne notamment ce genre de situation.



téléphoto PC

Tout comme son adversaire péquiste, M. Ryan n'a pas négligé les enfants lors des assemblées publiques.

L'écart entre l'aide sociale et le salaire minimum serait maintenu par les libéraux

■ Un gouvernement libéral tentera de maintenir l'écart existant entre les allocations sociales et le salaire minimum pour maintenir l'incitation à travailler.

C'est ce qu'a précisé le leader Claude Ryan, dissipant ainsi les inquiétudes de certains observateurs qui craignaient que deux promesses libérales de réduire les hausses du salaire minimum tout en relevant les barèmes d'aide sociale compromettraient tout l'équilibre des politiques de revenu minimum garanti.

M. Ryan, rappelant que les hausses brusques du salaire

minimum décrétées par le gouvernement nouvellement élu du Parti québécois avaient provoqué 25,000 pertes d'emplois, a précisé que son gouvernement ne gèlerait pas le salaire minimum, mais s'assurerait que ses hausses, progressives, tiendraient compte de la nécessité d'améliorer la compétitivité.

Du côté des allocations sociales, Claude Ryan a rappelé que les barèmes existants n'avaient pas été modifiés depuis 10 ans.

Il a promis de réintroduire le caractère automatique de l'in-

dexation des prestations, qui avait été abandonné par le PQ, et d'améliorer le programme de soutien du revenu créé par le gouvernement péquiste. M. Ryan a souligné que ce programme plafonne pour une famille de trois enfants et qu'il ne voyait pas pourquoi il en serait ainsi.

Son gouvernement veillerait toutefois à ce que l'écart actuel de 25 p. cent entre le maximum de l'aide sociale et le minimum du salaire minimum soit conservé. «Je crois qu'il faut maintenir un certain différentiel.»

LUNDI À 20H00

QUÉBEC

S1



ANIMATEUR:
JACQUES MOISAN

**LECTEUR
DES RÉSULTATS:**
PIERRE BRUNEAU

REPORTERS
Bernard Chabot
Serge Rivest
André Jobin
Charles Faribault
Jean-François Lamarche

ANALYSTES RÉGIONAUX

MARCEL GAGNON
Estrie

JEAN LEPAGE
Bas du fleuve

CHARLES DEBLOIS
Québec

SERGE BELLEROSE
Mauricie

KLAUDE POULIN
Saguenay/Lac-St-Jean/Côte-Nord

PIERRE DESCHÊNES
Outaouais/Abitibi

YOLANDE L'ÉCUYER
Laval/Laurentides

MARIUS BRISSON
Est de Montréal

GILLES SÉNÉCAL
Ouest de Montréal

LAURENT GIROUARD
Rive-sud

JOURNALISTES:

Michel Clermont, Gilles Deschênes, Jacques A. Desormeaux, Jacques André Gervais, Jean Joncas, Claude Langlois, Philippe Lapointe, Louis Lesage, Jean-Pierre Richard, Charles Rollet, Marie-Claude St-Laurent et Yvan Tremblay

RÉALISATEUR-COORDONNATEUR:
Michel Vincent

RÉALISATEURS: Guy V. Robillard,
Jean-Guy Tremblay, Armand Bastien et Paul Lepage

**UN REPORTAGE COMPLET
PRÉCIS ET RAPIDE
À L'ÉCRAN DE**



ET DU RÉSEAU DE TÉLÉVISION
PRODUCTION: service des projets spéciaux de
Télé-Métropole

À 23H00

QUÉBEC S1 / COMMENTAIRES

Animateur: Gilles-Philippe Delorme
Panélistes: Pierre Bourgault, Marcel Masse,
Alexandre MacLeod et L. Yves Fortier
Réalisation: Claire Bouchard

Liste des candidats

Voici la liste complète des candidats qui se présentent dans les 122 circonscriptions du Québec. Les candidats sont énumérés ici par ordre alphabétique et identifiés par les sigles suivants: Parti québécois (PQ); Parti libéral (LIB); Union nationale (UN); Parti communiste du Québec (PCQ); Parti communiste ouvrier, section Québec (PCOQ); Parti Crédit social uni (PCSUQ); Freedom of Choice Party (FCP); Parti des travailleurs du Québec (PTQ); Parti libertarien (PL); Parti marxiste-léniniste (PMLQ).

ABITIBI-EST	ÉLU
PQ BORDELEAU, Jean-Paul (technologiste)	
UN CAQUETTE, Armand (agent d'ass.)	
LIB LABELLE, Noëlla (ménagère)	

ABITIBI-OUEST	ÉLU
UN CROTEAU, Gérard (administrateur)	
PQ GENDRON, François (professeur)	
LIB LABRÈCHE, Claire	

ARGENTEUIL	ÉLU
PQ DUMAS, Maurice (professeur)	
UN LAROCHE, Patrick (étudiant)	
FCP OULTON, Christopher (imprimeur)	
LIB RYAN, Claude (journaliste)	
PCQ WALSH, Samuel (journaliste)	

ARTHABASKA	ÉLU
PQ BARIL, Jacques (agriculteur)	
UN BEAUDET, Conrad (industriel)	
LIB DUBOIS, Laurent (conseiller ped.)	
PCOQ DUMONT, Michel (machiniste)	

BEAUCÉ-NORD	ÉLU
UN BERTRAND, Yves (industriel)	
LIB DESCHÈNES, Paul-Émile (Directeur d'agence)	
PQ OUELLETTE, Adrien (enseignant)	

BEAUCÉ-SUD	ÉLU
UN BÉLAND, Dorila (homme d'affaires)	
IND BUTEAU, Clairette (secrétaire)	
PQ MATHIEU, Bernard (enseignant)	
LIB MATHIEU, Hermann (notaire)	

BEAUHARNOIS	ÉLU
UN FILION, Roger (directeur)	
PCSUQ GALIPEAU, Raymond (charpentier)	
PQ LAVIGNE, Laurent (professeur)	
PCOQ LAVIOLETTE, Marc (opérateur)	
LIB MERCIER, Michel (avocat)	

BELLECHASSE	ÉLU
UN GOULET, Bertrand (député)	
PQ LACHANCE, Claude (adm. scolaire)	
LIB MERCIER, Pierre (rel. publique)	

BERTHIER	ÉLU
PQ GÉNÉREUX, Alain (avocat)	
LIB HOUDE, Albert (gérant de vente)	
UN LaSALLE, Roch (Chef du parti, UN)	

BERTRAND	ÉLU
LIB BISAILLON, André (administrateur)	
PQ LAZURE, Denis (médecin)	
UN LECLERC-BABIN, Claudette (publiciste)	

BONAVENTURE	ÉLU
UN DUGAS-RACICOT, Diane (puéricultrice)	
LIB LÉVESQUE, Gérard-D. (avocat)	
PQ MARTEL, Claude (enseignant)	

BROME-MISSISQUOI	ÉLU
PQ HARVEY, Marie (animatrice)	
FCP McINTOSH, Blair (professeur)	
LIB PARADIS, Pierre (avocat)	
UN PÉLOQUIN, Jean-Guy (agent d'affaires)	

CHAMBLY	ÉLU
PCQ FUYET, Hervé (enseignant)	
UN TANGUAY, Marc (huissier stag.)	
PQ TREMBLAY, Luc (administrateur)	
LIB TREMBLAY, Marcellin (administrateur)	

CHAMPLAIN	ÉLU
PMLQ DesROSIERS, Lucie (étudiante)	
PQ GAGNON, Marcel (aviculteur)	
UN GRAVEL, Claude (évaluateur)	
LIB SOUCY, Blaise (méd. vétér.)	

CHAPLEAU	ÉLU
PQ ALFRED, Jean (professeur)	
PMLQ DANDENEAULT, Christine (étudiante)	
LIB KEHOE, John J. (avocat)	
UN LORTIE, André (homme d'aff.)	

CHARLESBOURG	ÉLU
PQ DE BELLEVAL, Denis (administrateur)	
PMLQ FORGUES, Linda (aide / service)	
LIB GUIMONT-BARRY, Véronique (Madame)	
UN MORIN, Jacques (avocat)	

CHARLEVOIX	ÉLU
PQ JEAN, Paul-Henri (Dir. adjoint)	
UN LAVOIE, Jeannot (Chef de sécurité)	
LIB MAILLOUX, Raymond (homme d'affaires)	

CHATEAUGUAY	ÉLU
IND. DUMOUCHEL, Réjean (étudiant)	
PQ DUSSAULT, Roland (ens. / biblio.)	
LIB FLEURENT, Yves (administrateur)	
UN HOULIHAN, Brenden (prop. / chauff. taxi)	

CHAUVEAU	ÉLU
PQ BROUILLET, Raymond (professeur)	
LIB DUSSAULT, René (avocat)	
UN VILLENEUVE, Jean-Pierre (peintre)	

CHICOUTIMI	ÉLU
PQ BÉDARD, Marc-André (avocat)	
UN LACROIX, Robert (commerçant)	
LIB PARÉ, Louise (Madame)	

CHOMEDEY	ÉLU
LIB BACON, Lise (administratrice)	
UN LORTIE, Gérard-Léo (courtier d'ass.)	
PQ SCOTT, Judy Ann (dir. marketing)	

DEUX-MONTAGNES	ÉLU
LIB BELAIR, Yvon (agriculteur / agro.)	
IND. BERGER, Michelyne (professeur)	
PQ DeBELLEFEUILLE, Pierre (journaliste)	
PL DUNN, Chris (ingénieur)	
UN LACASSE, Vilbon (industriel)	

DRUMMOND	ÉLU
UN CHAPDELAINE, Alain (ass.-vie)	
PQ CLAIR, Michel (avocat)	
LIB DESROCHERS, C.-Auguste (ass.-vie)	
PMLQ GINCHEREAU, Jean-Pierre (chômeur)	

DUBUC	ÉLU
PO DESBIENS, Hubert (enseignant)	
LIB HALLEY, Jean (cons. tech.)	
UN TREMBLAY, Léo-Marie (industriel)	

DUPLESSIS	ÉLU
UN BOLDUC, Jean (marchand)	
LIB COUTURE, Réal-Jean (journaliste)	
PMLQ PARADIS, Lisette (professeur)	
PQ PERRON, Denis (Paul) (opérateur / poste)	

FABRE	ÉLU
UN BOURQUE, Lise-D. (agent d'immeubles)	
PQ LEDUC, Michel (professeur)	
LIB THIBAUT, Lise (anim. sociale)	

FRONTENAC	ÉLU
UN BERGERON, Marc (avocat)	
PCOQ GILBERT, Hugues (journalier)	
PQ GRÉGOIRE, Gilles (Homme d'aff.)	
LIB NADEAU, Georges (industriel)	

GASPÉ	ÉLU
PQ LE MAY, Henri (principal adj.)	
UN LeMOIGNAN, Michel (prêtre)	
LIB PIDGEON, Robert (avocat)	

GATINEAU	ÉLU
UN ARCHAMBEAULT, Gérald (représentant)	
LIB GRATTON, Michel (ingénieur civ.)	
PQ RACINE, André (administrateur)	

GROULX	ÉLU
PQ FALLU, Élie (professeur)	
LIB FILIATRAULT, Nolan (notaire)	
UN GIROUX, Marcelle (modélisme)	
PCOQ SAULNIER, Denise (professeur)	

HULL	ÉLU
IND. BÉGIN, Gilles (agent / dév.)	
PCOQ BONHOMME, Marc (agent / bureau)	
PTQ BOURQUE, Gilles (journalier)	
UN McGOVERN, Joe (hôtelier)	
PQ OUELLETTE, Jocelyne (administrateur)	
LIB ROCHELEAU, Gilles (homm. d'aff.)	
PMLQ SOUBLIÈRES, Pierre (entretien / men.)	

HUNTINGDON	ÉLU
LIB DUBOIS, Claude (commerçant)	
PQ FAILLE, Yvon (professeur)	
UN LAPLANTE, Roger (maître-électr.)	

IBERVILLE	ÉLU
PQ BEAUSÉJOUR, Jacques (éducateur)	
UN BOULANGER, Yvon (industriel)	
LIB GUITÉ, Jean (Prés. GMR)	

ILES-DE-LA-MADELINE	ÉLU
LIB ARSENEAU, Rosaire (Dir. gén.)	
UN FOTEAS, Louis (artiste)	
IND. LAPIERRE, Réal (commerçant)	
PQ LEBLANC, Denise (député)	

JEAN-TALON	ÉLU
IND. BAILLARGEON, Jean (documentaliste)	
PQ CLOUTIER, Monique (biblioth.)	
UN DROLET, Roland (retraité)	
LIB RIVEST, Jean-Claude (avocat)	

JOHNSON	ÉLU
UN CHAREST, Marie (comptable)	

PQ JUNEAU, Carmen (ménagère)	
LIB PICARD, Camille (technicien)	
JOLIETTE	ÉLU
LIB ASSELIN, André (avocat)	
PQ CHEVRETTE, Guy (enseignant)	
UN DESROCHERS, Gervais (homme d'aff.)	

JONQUIÈRE	ÉLU
LIB HARVEY, André (publicitaire cons.)	
PCOQ LAVALLIÈRE, Édouard (enseignant)	
UN TRAHAN, Jacques (conseiller)	
PQ VAILLANCOURT, Claude (avocat)	

KAMOURASKA-TÉMISCOUATA	ÉLU
UN DION, Jean-Luc (tech. agricole)	
LIB GRAND'MAISON, Réginald (chir.-den.)	
PQ LÉVESQUE, Léonard (Agriculteur)	

LABELLE	ÉLU
LIB HÉTU, Damien (maître électr.)	
UN LABONTÉ, Roger (entrepreneur)	
PQ LÉONARD, Jacques (compt. agréé)	

LAC ST-JEAN	ÉLU
PQ BRASSARD, Jacques (professeur)	
UN MARTEL, Benoît (industriel)	
LIB PARADIS, Maurice (conseiller cadre)	

LA PELTRIE	ÉLU
LIB CARIGNAN, Jean-Guy (administrateur)	
PQ MAROIS, Pauline (administratrice)	
UN TARDIF, Laval (agronome)	

LAPORTE	ÉLU
LIB BOURBEAU, André (notaire)	
PCSUQ DesRUISSEAUX, Claude (imprimeur)	
UN L'ÉCUYER, Marcel (électricien)	
PQ PIETTE, André (orthopédoque)	

LAPRAIRIE	ÉLU
PQ MICHAUD, Gilles (administrateur agréé)	
PCSUQ PERREAU, Alfred (entrepreneur)	
UN ROY, Jean-Pierre (éducateur physique)	
LIB SAINTONGE, J.-Pierre (avocat)	

L'ASSOMPTION	ÉLU
UN MARSAN, Paul (ass. / soudeur)	
LIB OUELLETTE, André (administrateur)	
PQ PARIZEAU, Jacques (professeur)	

LAVAL-DES-RAPIDES	ÉLU
LIB BOURGOIN, Yvan (ingénieur)	
PQ LANDRY, Bernard (avocat)	
UN LAURIER, Julien (encanteur)	
PCSUQ MARTEL, Emilien (expéditeur)	

LIB	BUISSON, Jacques (médecin)	ÉLU
UN	DUPLESSIS, Aline (conseiller)	
PQ	JOLIVET, Jean-Pierre (syndicaliste)	

UN	DUBOIS, Simon (commis/vendeur)	ÉLU
LIB	GARCIA, Claude (actuaire)	
PQ	GARON, Jean (économiste)	
PMLQ	GOULET, Jacques (opérateur)	

UN	DUFRESNE, Paul-Henri (guide histor.)	ÉLU
PQ	GRAVEL, Raymond (moniteur/réadapt.)	
PCOQ	LACHANCE, Jacques (prép. bénéficiaires)	
PMLQ	NOLIN, Jean-Daniel (étudiant)	
LIB	TURCOTTE, Yvan (cons. comm. soc.)	

PQ	BIRON, Rodrigue (député)	ÉLU
UN	LACASSE, Denis (fonctionnaire)	
LIB	TREMBLAY, Jean (avocat)	

UN	DUFRESNE, J.-Wilfrid (retraité)	ÉLU
PQ	MORIN, Claude (économiste)	
LIB	ROUSSEAU-MÉTHOT, Michelle (économiste)	
PMLQ	WATKINS, Elisabeth (Liz) (professeur)	

PMLQ	DUFORT GINCHEREAU, Michelle (ménagère)	ÉLU
UN	GRAND MAISON, Jos-Roland (facteur)	
PQ	MARQUIS, Pierre (avocat)	
PCSUQ	RANGER, Joseph (rentier)	
PCOQ	SAULNIER, Alain (journalier)	
LIB	VACHON-MARCOTTE, Lise (professeur)	

PQ	GÉLINAS, Paul-Émile (producteur)	ÉLU
UN	LESSARD, Liliane (agent immob.)	
LIB	PICOTTE, Yvon (principal d'école)	

PQ	BÉRUBÉ, Yves (ingénieur)	ÉLU
UN	LÉVESQUE, Joseph-Marie (homme d'affaires)	
IND.	TURGEON, Denis (étudiant)	
LIB	VEZINA, Serge (ingénieur/minier)	

UN	ALLARD, Eudore (homme d'affaires)	ÉLU
LIB	LÉVESQUE, Aldy (dir. de terminus)	
PQ	MARQUIS, Léopold (adm. scolaire)	

LIB	BOULANGER, Fabien (administrateur)	ÉLU
UN	LABRANCHE, Jacques (commerçant)	
PQ	LANDRY, Noël (prod. agricole)	

LIB	BÉLISLE, Jean-Pierre (avocat)	ÉLU
PQ	CHAMPAGNE, Jean-Paul (professeur)	
UN	THÉRIAULT, Gustave (notaire)	

UN	CARON, Jean-Pierre (rechercheur)	ÉLU
LIB	GIASSON, Julien (courtier d'ass.)	
PQ	LEBLANC, Jacques (commerçant)	

PMLQ	BÉDARD, Jean (prép./buanderie)	ÉLU
UN	BOULET, Gérard (Jerry) (étudiant)	
LIB	LANGLOIS, Jacques (notaire)	
PQ	RICHARD, Clément (avocat)	

PQ	BEAUMIER, Yves (attache d'adm.)	ÉLU
UN	FONTAINE, Serge (avocat)	
LIB	LAMBERT, Réal (agriculteur)	

PQ	BÉLAIR, Yvon (cont.-peintre)	ÉLU
UN	TARDIF, Jacques E. (représentant)	
LIB	VAILLANCOURT, Georges (administrateur)	

LIB	CHAPUT-ROLLAND, Solange (journaliste)	ÉLU
PQ	DEAN Robert (directeur)	
PMLQ	MÉNARD, Paul (étudiant)	
UN	PILON, Yvan (courtier d'ass.)	
PCOQ	POISSON, Louise (professeur)	

PMLQ	BELLAVANCE, Mario (ouvrier)	ÉLU
PCOQ	CADORETTE, Jean-Paul (ferblantier)	
UN	CORDEAU, Julien (entrepreneur)	
LIB	FRAPPIER, Jean (avocat)	
IND	MANDEVILLE, Guy (électricien)	
PQ	MARTEL, Maurice (pharmacien)	

UN	BELL, Benny (administrateur)	ÉLU
PQ	LEMIRE-Skoropad Denise (administrateur)	
LIB	VALLIÈRES, Yvon (professeur)	

UN	BOUILLON, Maurice (dir. d'école)	ÉLU
LIB	FAFARD, Georges (ex-com. Sûreté Qué.)	
PMLQ	FOURNIER, Normand (sociologue)	
PQ	MARCOUX, Alain (administrateur)	
PCOQ	VALOIS, Régine (secrétaire)	

PQ	BOUCHER, Jules (dir. adm.)	ÉLU
----	-------------------------------	-----

DÉROULEMENT DU VOTE

	8 H30	9 H00	9 H30	FINAL
PQ				
LIB				
UN				
AUTRES				

LIB	ASSAD, Mark (homme d'affaires)	ÉLU
PMLQ	GAUTHIER, Michel (machiniste)	
PQ	GUINDON, Bernard (directeur d'école)	
UN	VALLÉE, J. E. Roger (hôtellier)	

PQ	BEDWELL, William (conseiller/éduc.)	ÉLU
UN	HODGINS, Lucille (distributeur)	
FCP	HODGINS, Stéphen (restaurateur)	
LIB	MIDDLEMISS, Robert (ingénieur)	

UN	BERNATCHEZ, Yves (avocat)	ÉLU
PQ	GIRARD, André (fonctionnaire)	
LIB	PAGÉ, Michel (avocat)	

LIB	MICHAUD, Joseph Émilien (agriculteur)	
UN	RAYMOND, Réjant (employé/radiologie)	

UN	GAGNON, Irène (ménagère)	ÉLU
PQ	GAUTHIER, Michel (administrateur scol.)	
LIB	LAMONTAGNE, Robert (notaire)	

UN	AUGER, André (homme d'affaires)	ÉLU
PQ	BLOUIN, René (attaché politique)	
LIB	MARTIN, Gérard (courtier d'ass.)	
IND	SCHMIDT, Camille (comptable)	

PQ	BARIL, Gilles (journaliste)	ÉLU
IND	BOUCHARD, Myriam (enseignante)	

UN	CAOQUETTE, Antonio (contr. en isolation)	ÉLU
PCOQ	MCCLAREN, Ted (rep. syndical)	
IND	PETRIN, Emmanuel (agriculteur)	
LIB	SAMSON, Camil (vendeur)	

PQ	LESSARD, Lucien (professeur)	ÉLU
LIB	MALTAIS, Ghislain (courtier d'ass.)	
UN	MARTIN, Albert (conseiller)	

UN	BOISSEAU, Rolland (professeur)	ÉLU
LIB	GAGNON TREMBLAY, Monique (notaire)	
PCQ	LAWLER, Yves (enseignant)	
PQ	RANCOURT, Réal (agriculteur)	

UN	CORDEAU, Fabien (dir. des services)	ÉLU
LIB	DUCEPPE, Roger (administrateur)	
PQ	DUPRÉ, Maurice (administrateur)	

UN	BARRIÈRE, Raynald (dec. intérieur)	ÉLU
PQ	PROULX, Jérôme (professeur)	
LIB	VEILLEUX, Jacques (attaché politique)	

PMLQ	CARDINAL, Ginette (secrétaire)	ÉLU
IND	DESCHESENE, Denis (assisté social)	
PQ	DUHAIME, Yves L. (avocat)	
LIB	LEMIRE, Yvon (homme d'affaires)	
UN	NOLLET, Paul-Émile (optométriste)	

UN	BOUCHARD, Luc (Dr chiropratique)	ÉLU
PQ	PARÉ, Roger (coordonnateur/vtes)	
PCSUQ	POULIN, Jean-Paul (agent de sécurité)	
LIB	VERREAULT, Richard (administrateur)	

LIB	COUSINEAU, Alain (professeur)	ÉLU
PMLQ	DAVIGNON, Louis (cuisinier)	
PQ	FRÉCHETTE, Raynald (avocat)	
UN	LOUBIER, Denis (cuisinier)	

IND	ARNAULT, Pierre (électricien)	ÉLU
PCSUQ	BERNARD, Gaétan (administrateur)	
PMLQ	BOYER, Yves (chômeur)	
UN	GABOURY, Luc (trav. alimentation)	
PQ	LÉVESQUE, René (journaliste)	
PCOQ	OUELLET, Suzanne (ménagère)	
LIB	WILSON, Lawrence R. (avocat)	

PCOQ	BEAUCHESNE, Denise (réceptionniste)	ÉLU
UN	GAUTHIER, Lucien «Minou» (administrateur)	
PQ	GUAY, Richard (avocat)	
LIB	IEVERS, Florence (avocate)	
PCQ	PAQUET, Daniel (représentant)	
PMLQ	TREMBLAY, Serge (soudeur)	

PQ	BLAIS, Yves (administrateur)	ÉLU
LIB	CHARTRAND, Jean-Yves (avocat)	
UN	DESJARDINS, Gabriel (homme d'affaires)	

PCOQ	DESCHÊNES, Pierrette (professeur)	ÉLU
PMLQ	ÉTHIER, Lise (étudiante)	
UN	FRANCOEUR, Jules (vendeur)	
IND	LEVASSEUR, Marcel (tailleur)	
LIB	PHILIBERT, Paul (thanatologue)	
PQ	VAUGEOIS, Denis (historien)	

PQ	LAFRENIÈRE, Marcel Jim (gérant d'arena)	ÉLU
LIB	LEVASSEUR, Laurent (administrateur)	

UN	COTÉ, Jean-Paul (agent/sécurité)	ÉLU
PQ	PAYNE, David (fonctionnaire)	
LIB	ROY, Jacques (homme d'affaires)	

UN	BEAUDOIN, Justin (président)	ÉLU
PQ	BERTRAND, Jean-François (professeur)	
PCOQ	JONES, Hélène (aide de service)	
LIB	LATOUR, Yvan (chef d'entreprise)	
PMLQ	MOREAU, Claude (prép./entretien)	

PQ	CUERRIER, Louise (enseignante)	ÉLU
LIB	JOHNSON, Daniel (avocat)	
IND	PRÉVOST, Gaétan (sec. très.)	
PCSUQ	RANGER, Denise (étudiante)	
UN	RHÉAUME, Adrien (rentier)	

PQ	CHARBONNEAU, J.-Pierre (journaliste)	ÉLU
LIB	GAUDETTE, Michel (courtier d'ass.)	
UN	MÉNARD, Yvon (directeur)	

UN	DESROSIERS, Edouard (artiste lyrique)	ÉLU
LIB	ROBILLARD, Yves (enseignant)	
PQ	RODRIGUE, Jean-Guy (ingénieur)	

Candidats de Montréal

ANJOU ÉLU		JACQUES-CARTIER ÉLU		MARQUETTE ÉLU		FCP MACDONALD, Duncan C. (courtier)		IND PROVOST, Colette (écologiste)	
UN ANSELMO, Frank (rentier)		LIB DOUGHERTY, Joan (School commis)		FCP BECCHERINI, Aldo (commerçant)		LIB O'GALLAGHER, John (ing. civil arp. géo.)		FCP ROOP, Twela (enseignante)	
LIB BRIEN, Pierre (cons. en gestion)		PE KENDALL, Richard (chimiste)		LIB DAUPHIN, Claude (avocat)		PL ROWE, Hugh (courtier)		PQ RYAN, Pierre (professeur)	
PQ JOHNSON, Pierre-Marc (médecin)		UN LÉVESQUE-DELCOURT, Pierr. (ménagère)		PQ KENTZINGER, Gérard (commerçant)		ROSEMONT ÉLU		STE-MARIE ÉLU	
BOURASSA ÉLU		IND. SHAW, William F. (chir. dentiste)		PCOQ SIMARD, André (soudeur)		UN CARON, Nicole (secrétaire jur.)		PQ BISAILLON, Guy (syndicaliste)	
PCSUQ BOUDREAU, Rolland (agent sécurité)		PQ WAYE, Don (ing. conseil)		UN VERMETTE, Gilles (vendeur)		PTQ LABONTÉ, Réal (aide cuisinier)		PMLQ BRUNELLE, Claude (journalier)	
UN LAFOREST, Charles-E. (conseiller)		JEANNE-MANCE ÉLU		PMLQ VERRIER, Robert (travailleur)		PCOQ LACHAPELLE, Jocelyne (secrétaire)		LIB DION, Jacques (chef de service)	
PQ LAPLANTE, Patrice (administrateur)		LIB BISSONNET, Michel (avocat)		MERCIER ÉLU		LIB LATULIPPE, Gérard (avocat)		UN GÉLINAS, Paul-Émile (courtier)	
LIB ROY, Augustin (Médecin)		PQ LABERGE, Henri (assureur-vie)		LIB BÉRIAULT, Yves (avocat)		PQ PAQUETTE, Gilbert (député)		PTQ GOHIER, Maurice (aide-cuisinier)	
BOURGET ÉLU		UN PENNASTRI-Gauthier, Vincenza (professeur)		PCSUQ CÔTÉ, Gilles (chauffeur)		PMLQ TREMBLAY, Francine (téléphoniste)		IND LAVOIE, Jacques (courtier automobile)	
PMLQ BLOUIN, Marc (prép./bénéf.)		L'ACADIE ÉLU		PMLQ CÔTÉ, Jacques (chauffeur)		STE-ANNE ÉLU		PCSUQ PARÉ, René (pensionné)	
PQ LAURIN, Camille (Médecin)		IND. DUROCHER, Jean-Michel (gérant des ventes)		UN COURTEMANCHE, Roger (promoteur)		PTQ BILODEAU, Jean (expéditeur)		PCOQ RONDEAU, Lorraine (ménagère)	
IND. MONGRAIN, Yves (Emp. civ.)		LIB LAVOIE-ROUX, Thérèse (administratrice)		PQ GODIN, Gérald (journaliste)		UN BRAIS, Fernand (plombier)		PCQ TRUDEL, Gaétan (cuisinier)	
UN NADEAU, J. Germain (chauf./autobus)		PQ MARTEL, Jean-Paul (spéc. environnement)		PTQ LACHANCE, Gérard (chargé de cours)		PQ LACOSTE, Jean-Marc (comptable)		IND VERDIER, Stéphane (journaliste)	
LIB RIVARD, Jean (journaliste)		UN TURCOTTE, Robert (rentier)		IND. LANGLOIS, Richard (messager)		PCOQ MICHAUDVILLE, Benoit (meuleur)		SAUVÉ ÉLU	
PCOQ SAULNIER, Richard (journalier)		LAFONTAINE ÉLU		PCOQ RASHI, Roger (empl. m./édition)		LIB POLAK, Maximilien (avocat)		PMLQ DAUMERY, Pierre (boucher)	
PCSUQ TRUDEAU, Pierre (homme d'affaires)		PCOQ GAGNON, Jean (chauffeur taxi)		MONT-ROYAL ÉLU		PMLQ TARDIF, Christiane (biblio. tech.)		UN LAFLEUR, Richard (gérant/conseiller)	
CRÉMAZIE ÉLU		UN GOURRE, Gérard (courtier d'ass.)		UN BELCOURT, Suzanne (comptable)		ST-JACQUES ÉLU		LIB MONGEAU, Jacques (avocat)	
UN FRANCOEUR, Richer M. (électricien)		LIB GRENIER, Louis G. (vice-président)		PL BOWLES, Robert (acheteur)		PMLQ AUGUST, Arnold (infirmier)		PQ MORIN, Jacques-Yvan (professeur)	
LIB PERRON, Gilles (ingénieur)		PQ LÉGER, Marcel (administrateur)		LIB CIACCIA, John (avocat)		PQ CHARRON, Claude (député)		VERDUN ÉLU	
PQ TARDIF, Guy (criminologue)		LAURIER ÉLU		PQ NORMANDEAU, André (criminologue)		IND DUGRÉ, Michel (journaliste)		PMLQ BÉLANGER, Marc (magasinier)	
PMLQ ZAPP, Carolyn (dactylo)		PQ ASSIMOPOULOS, Nadia B. (sociologue)		FCP POTTER, Winifred (commissaire)		PCOQ LORTIE, Suzanne (infirmière)		LIB CARON, Lucien (administrateur)	
D'ARCY McGEE ÉLU		PCOQ LEBREUX, Raymonde (monitrice)		NELLIGAN ÉLU		PTQ PERREAULT, Johanne (cuisinière)		PCOQ LATOUR, Marc (caissier)	
PQ DAOUST, André (traducteur)		PMLQ MACRISOPOULOS, Panagiotis (chauff. taxi)		PL BUBNIUK, Irena (Musicien)		PCSUQ POULIN, André (étudiant)		FCP PYE, Terry (directeur)	
UN HOLMES, John (vendeur)		IND. PAPACHRISTOU, Basile (avocat)		FCP CARTER, Donovan James (président)		UN SIMARD, Denis (podiatre)		PQ RENAUD, Fabiola (météologue)	
PL LÉVIS, Victor (administrateur)		UN PONTBRIAND, Michel (fonctionnaire)		PQ CYPHOT, Denise (administrateur)		LIB TREMBLAY, Marcel (administrateur)		UN TURPIN, Robert (technicien)	
LIB MARX, Herbert (prof. de droit)		LIB SIRROS, Christos (directeur gén.)		UN GUIMOND, Clément (professeur)		ST-HENRI ÉLU		VIAU ÉLU	
DORION ÉLU		FCP SMITH, Stephen J. (journaliste)		LIB LINCOLN, Clifford (courtier d'ass.)		PQ CORMIER, Léo (conseiller social)		PCQ BRONZATI, Vittoria (animatrice)	
PCOQ BARBEAU-FOISY, Suzanne (animatrice)		IND. SOTIRIOS, Athanasios (homme d'aff.)		NOTRE-DAME-DE-GRÂCE ÉLU		PMLQ COUTURE, Robert (élingueur)		LIB CUSANO, William (administrateur scol.)	
IND. BEAUDOIN, Raymond (administrateur)		PCQ TSOIS, Nikolas (étudiant)		PL BONET, David (programmeur)		UN DELISLE, J. H. Camillien (fonctionnaire mun.)		PCOQ D'ALONZO, Luigi (soudeur)	
PCSUQ BÉLISLE, Fernand (entrepreneur)		PL VLAHOS, Nicholas (avocat)		PQ HENLEY, Kevin (charge de cours)		PTQ DUSSEAU, Donald (apprenti élect.)		UN DOMINGUEZ, Roger (avocat)	
PMLQ BOUTET, Ginette (journalière)		MAISONNEUVE ÉLU		LIB SCOWEN, Reed (économiste)		LIB HAINS, Roma (directeur d'école)		PMLQ GAGNON, André (étudiant)	
PTQ FRIÈRE, Gilles (col bleu)		PMLQ CHENIER, Pierre (prép. commandes)		FCP SINGH, Roopnarine (médecin)		PCOQ LANGLOIS, Hélène (réceptionniste)		PTQ LAPORTE, Albani (chef cuisinier)	
LIB GAUTRIN, Henri-François (professeur)		PQ HAREL, Louise (avocate)		UN TANGUAY, Raymond (relations publiques)		ST-LAURENT ÉLU		PQ LEFEBVRE, Charles (ingénieur prof.)	
PQ LACHAPELLE, Huguette (secrétaire)		LIB LALANDE, Georges (avocat)		OUTREMONT ÉLU		UN DREW, Robert (vendeur)		VIGER ÉLU	
UN LEFEBVRE, François (promoteur/coop.)		PCOQ LAVOIE, Louis (débardeur)		PQ BOILY, Nicole (animatrice)		PQ FOISY, Jean (politologue)		PQ DOYON, Paul (psychologue)	
GOUIN ÉLU		PCSUQ PARRET, Michel (professeur)		PCOQ BOURASSA, Danielle (politologue)		LIB FORGET, Claude E. (économiste et avocat)		UN EMOND, J. François (investigateur)	
PCOQ BAILLARGEON, Louise (prép./cardiologie)		PTQ ROUSSEAU, André (prép./bénéficiaire)		PMLQ DESCHAMPS, Fernand (chercheur)		ST-LOUIS ÉLU		LIB MACIOCIA, Cosmo (courtier en ass.)	
IND. BONNEAU, Lorenzo (entrepreneur)		UN ROY, Alain (restaurateur)		LIB FORTIER, Pierre C. (ingénieur)		LIB BLANK, Harry (avocat)		WESTMONT ÉLU	
PCQ DEMERS, Claude (journaliste)		MARGUERITE-BOURGEOIS ÉLU		PCQ GERVAIS, Denis (libraire)		PMLQ CLAVEAU, Michel (étudiant)		UN ARCHAMBAULT, Maurice (homme d'affaires)	
PMLQ DESLIÈRES, Bernard (professeur)		UN CARRIER, SERGE (professeur)		UN POLANSKI, Boris (layout artist)		PCOQ CLOUTIER, France (prép./alimentation)		LIB FRENCH, Richard (professeur/cons.)	
UN LEBLANC, Gilles (Directeur gén.)		LIB LALONDE, Fernand (avocat)		IND SHOLZBERG, Mark (étudiant)		PL COHEN, Peter (étudiant)		IND METHIVIER, Patricia (recherche)	
LIB LONGPRÉ, Jean (Dir. caisse pop.)		PQ MAISONNEUVE, Maurice (garagiste)		ROBERT-BALDWIN ÉLU		UN DENIS, Pierre-Paul (commerçant)		PQ MILNER, Henry (professeur)	
PCSUQ MARQUIS, Camille (ex-opérateur)		PMLQ ROBIDOUX, Christiane (aide-alimentation)		UN BOUCHER, Howard (industriel)		PCQ DURAND, Claire (commis/librairie)		PL PORTER, Louise (ménagère)	
PQ ROCHFORD, Jacques (administrateur)				PQ HURTUBISE, Gisèle (madame)				FCP SINGER, Allan (président)	



Péquistes et libéraux ont courtisé les jeunes ménages avec leur programme respectif d'accès à la propriété. Celui du PQ coûterait \$90 millions en quatre ans et celui du PLQ \$83 millions pour la même période.

Les promesses: les chefs se sont arrêtés à temps!

■ Les lourdes conséquences qu'aurait pu avoir sur les finances publiques la surenchère de promesses à laquelle se sont livrés René Lévesque et Claude Ryan nous seront épargnées, parce que les chefs se sont arrêtés à temps...

Heureusement pour les électeurs, qui sont aussi des contribuables, le flot des promesses s'est en effet pratiquement interrompu après deux semaines de campagne. Et en gros, les engagements officiels des deux partis coûteront environ \$250 millions pour une année complète, soit une somme absorbable, vu la marge de manœuvre dont disposera le gouvernement élu lundi.

Si, en terme de dollars, ces promesses respectent des balises acceptables, elles ont toutefois conféré à la campagne une allure qui rappelait trop les luttes électorales duplessistes. Elles ont mis les partis en contradiction flagrante avec les appels à l'austérité qu'ils lancent à la population.

Il faut également remarquer que, dans le cas des deux partis, la moitié ou plus du coût des promesses ira en réductions d'impôt qui ne devraient sûrement pas être jugées avec autant de sévérité qu'un accroissement des dépenses, puisqu'elles impliquent un allègement de l'appareil d'Etat.

Le PQ marque des points

C'est le Parti québécois qui a lancé le plus de promesses, soit une dizaine, et les libéraux, plus austères, se sont limités à huit promesses officielles.

Curieusement, même si tous les observateurs et les électeurs se sont montrés méfiants face à cette multiplication de promesses, c'est le PQ, pourtant plus prodigue, qui aura marqué le plus de points grâce à ses engagements.

Les promesses, annoncées généralement par le premier ministre Lévesque, ont en effet été intégrées dans une véri-

ALAIN DUBUC

table stratégie pendant la première moitié de la campagne: le chef a pratiquement distribué un bonbon par jour.

Les libéraux se sont mis de la partie plusieurs jours plus tard. Inévitablement, nombre de leurs promesses portaient sur les mêmes domaines que celles du PQ. Ils ont donc donné l'impression d'être à la remorque de leurs adversaires. Parfois même, ils ont semblé les copier pour ne pas être en reste.

En distribuant des promesses, le PLQ s'est également coupé de certains de ses alliés, comme les milieux d'affaires, qui s'attendaient à ce que

Claude Ryan, dont le contrôle serré des finances publiques est un cheval de bataille, ne fasse pas quelque chose que l'on reprochait justement au Parti québécois.

Points communs

En plus d'être de même ampleur, les promesses des deux partis ont ceci de commun qu'elles se limitent à un saupoudrage, c'est-à-dire à la multiplication de cadeaux de portée limitée à différents groupes. Les représentants des deux partis affirment également que leurs engagements ont été mûrement réfléchis et soigneusement articulés. Outre leur évidente utilité électoraliste, ils donnent donc une précieuse indication sur les priorités que se fixe chacun des partis et sur les clientèles que l'on courtise.

C'est ainsi que, de façon très systématique, les promesses du Parti québécois qui comptent (c'est-à-dire celles où il y a des dollars) vont aux segments les plus jeunes de l'électorat (étudiants, jeunes chômeurs, jeunes agriculteurs, et parents de jeunes enfants). On décèle, en gros, un «préjugé favorable» pour les 20-35 ans, tandis que l'on prévoit peu pour les personnes âgées et presque rien pour les gens «d'âge mûr».

A l'inverse, les libéraux consacrent beaucoup aux person-

nes âgées et pratiquement rien aux jeunes. Les péquistes sont en outre les seuls à faire des engagements envers les entreprises privées, peut-être parce que les libéraux n'ont pas à faire leurs preuves de ce côté-là.

Parti québécois

Du côté du Parti québécois, on retrouve deux promesses d'envergure. La première est un programme d'accès à la propriété, qui s'adresse aux parents d'enfants de moins de 12 ans, un prêt sans intérêt pour l'achat d'une maison neuve ou usagée qui implique une subvention d'environ \$5,000 et qui est assorti d'une caractéristique nataliste. Ce programme coûterait \$15 millions la première année pour grimper en quatre ans à \$90 millions.

L'autre gros programme est une politique de réduction du fardeau fiscal des familles qui d'ici quatre ans représentera des baisses de taxes de \$300 millions, dont une hausse de l'allocation de disponibilité, une réduction des impôts des familles à revenu unique et une baisse sélective de la taxe de vente.

Pour les jeunes, on prévoit une réduction des bourses et un programme de bons d'emploi pour aider les jeunes chômeurs, tandis que les

femmes profiteront d'une augmentation des places de halte-garderie en milieu scolaire et d'un programme de création d'emplois à temps partiel. Pour les personnes âgées, on ne prévoit qu'une extension de l'aide au logement et un assouplissement de l'âge de la retraite. Chacune de ces promesses coûte quelques dizaines de millions.

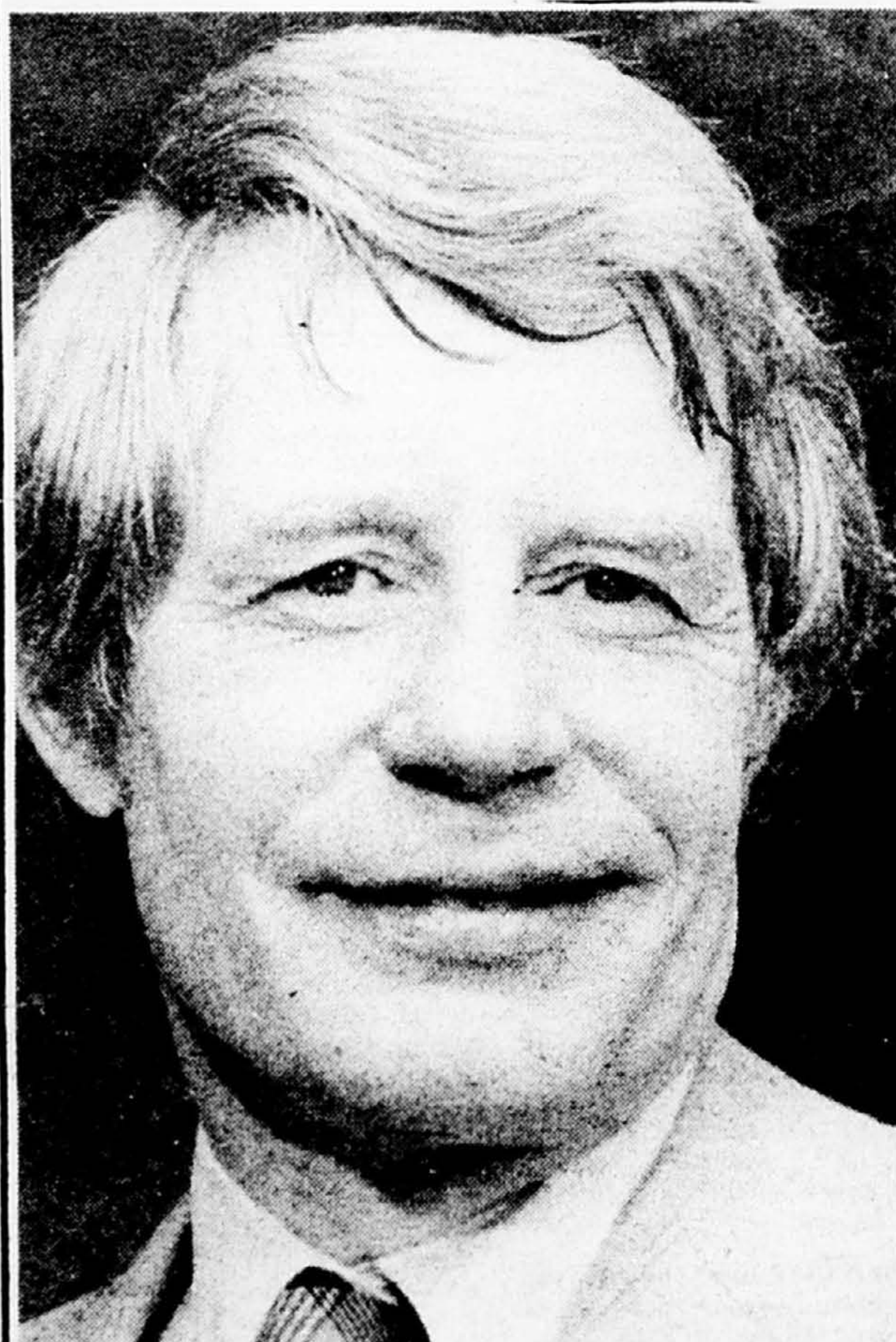
Les libéraux aussi comptent sur deux gros programmes dont le principal est également un plan de relance de l'industrie de la construction, avec des subventions de \$5,000 pour l'achat d'une maison neuve, qui coûtera \$83 millions dans quatre ans.

L'autre gros cadeau libéral, c'est un relèvement de l'aide sociale pour les personnes de 60 à 64 ans, qui se chiffrera à une trentaine de millions cette année. A cela s'ajoutent deux réductions d'impôt, et la promesse d'abolir la taxe de vente sur les repas de moins de \$5, au coût annuel de \$50 millions, de même que l'abolition des droits de succession (\$44 millions).

Les libéraux promettent également un programme de relève agricole, une révision des lois qui régissent les fonds de pension privés de même qu'une politique de la condition féminine dont l'élément le plus connu est une allocation familiale pour les femmes enceintes.



Les promesses de nature fiscale du PQ n'entreront pas en vigueur cette année pour ne pas que M. Parizeau ait à remanier son budget. C'est ce qui explique que le total des cadeaux promis pour cette année ne dépassera pas \$25 millions.



M. Reed Scowen, un des principaux critiques libéraux en matière financière.

La guerre des chiffres: tout le monde a un peu raison...

■ C'est sur le prix des promesses que la guerre des chiffres a démarré. René Lévesque se vante de ce que ses engagements ne coûteront que \$25 millions cette année, mais Claude Ryan affirme que les engagements péquistes dépasseront trois milliards. Tandis que les libéraux estiment que leurs cadeaux ne dépassent pas \$200 millions, le ministre Parizeau arrive à un total de \$2.2 milliards!

Dans cette guerre de chiffres où les écarts semblent énormes, tout le monde a un peu raison, parce qu'il y a «promesses» et «promesses»...

Dans leurs débats, les partis entretiennent en effet volontairement une confusion entre les engagements officiels, chiffrés et approuvés par les partis, et toutes les affirmations plus ou moins floues des candidats.

Il va sans dire que quand ils parlent de leurs propres promesses, les partis se limitent aux engagements officiels, tandis que pour parler de leurs adversaires, ils ramassent tout ce qu'ils peuvent trouver, ce qui permet de faire rapidement grimper un total.

Les «vraies» promesses

Les «vraies» promesses, les engagements officiels approuvés et généralement révélés par les chefs sont rares et semblent assez bien comptabilisés. Il semble en effet évident qu'avant de les lancer en pâture au public on les ait bien additionnés pour que le total ne soit pas trop élevé.

Dans le cas du Parti québécois, le total des cadeaux, pour cette année, ne dépassera pas \$25 millions. Ce résultat pour le moins étonnant s'explique par deux facteurs. Le premier, c'est que toutes les promesses de nature fiscale n'entreront en vigueur que l'an prochain, pour ne pas que M. Parizeau ait à remanier son budget.

Beaucoup d'engagements prendront progressivement de l'impact avec le temps et coûteront peu au début. D'autant plus que l'année 1981-1982 est déjà commencée. Le PQ en outre, connaissant l'état des finances publiques, a su utiliser des crédits déjà disponibles.

Pour une année complète, soit la prochaine année fiscale, le coût passera à environ \$259 millions, pour atteindre environ dans quatre ans un coût

cumulatif de \$570 millions. Ce cumulatif semble élevé, mais il faut le nuancer sérieusement puisqu'on télescope ainsi quatre budgets successifs, un exercice risqué.

Du côté libéral, le coût total pour cette année se chiffrera à \$80.5 millions. Puisque certains programmes sont progressifs, cela grimpera à \$222.5 millions l'an prochain.

Ces chiffres, fournis par les services de recherche des deux partis, sont cependant sujets à contestation. Les libéraux estiment ainsi que certaines mesures péquistes coûteront plus cher, comme le programme d'accès à la propriété, tandis que le PQ affirme que le programme libéral de

ALAIN DUBUC

relance de la construction se chiffrera à deux fois plus cher que prévu.

Il faut dire qu'il est souvent difficile de faire des hypothèses sur des programmes, notamment pour le Parti libéral qui ne dispose pas des outils et du personnel dont a pu bénéficier le parti au pouvoir.

Autres promesses

C'est plutôt avec les promesses non officielles que les partis s'en donnent à cœur joie et peuvent courtiser l'électeur sans pour autant se lier les mains. Le phénomène existe et les deux partis s'en accusent mutuellement.

Les libéraux ont montré à ce chapitre le plus d'indignation. Ils parlent maintenant de \$3 milliards engagés par le PQ en bouts de routes, hôpitaux et centres d'accueil.

Mais, dans ce domaine mouvant, il faut faire des nuances, en fonction du sérieux de ce qui peut se lancer en campagne et aussi du coût réel d'un engagement. Et pour accuser le PQ de dépenser plus de trois milliards, les libéraux ont additionné des poires et des oranges cet exercice pourrait se faire à leurs dépens.

Tout a un coût

Il est en effet possible de chiffrer tout ce que lance un homme politique: tout a un coût. Lorsque les libéraux promettent de créer un ministère des Pêcheries, ça coûtera quelque chose, ou quand le PQ

promet un moratoire sur le nucléaire, cela comporte des implications financières.

Quant aux accusations du Parti québécois, voulant que les engagements libéraux coûtent de \$1.4 à \$2.2 milliards, c'est le résultat d'une comptabilisation des engagements du Livre rouge du Parti libéral.

On se trouve ainsi à chiffrer des engagements qui ne seront pas nécessairement réalisés durant le premier mandat d'un gouvernement libéral. Cette démarche souligne cependant le fait que le statut de ce programme libéral reste flou et qu'il est parfois difficile de savoir ce qui sera fait, et quand.

Par ailleurs, dans le cas des promesses de routes et autres constructions, promises par les chefs et les candidats dans l'isolement relatif d'un sous-sol d'église, il faut porter des nuances.

Les candidats, surtout du parti au pouvoir, peuvent en effet disposer d'informations qui leur permettent de connaître les projets de travaux publics. Et souvent ces promesses n'en seront pas; ce sont des dépenses qui auront lieu de toute façon mais qu'il est politiquement rentable de s'attribuer.

Certains candidats prestigieux, ex ou futurs ministres, lancent également des affirmations qui peuvent avoir du poids, que ce soit le ministre Lazure qui promet l'étatisation complète de l'assurance-automobile ou Mme Lavoie-Roux, libérale, qui s'insurge contre le fait que, sous un gouvernement péquiste, les prestations d'aide sociale ont été plafonnées.

Enfin, certaines déclarations décrivent des intentions d'un candidat ou d'un futur gouvernement qu'il est difficile de chiffrer et dont le statut est imprécis, que ce soit le vin français dans les épiceries promis par Bernard Landry, un réaménagement des centres d'accueil promis par Claude Garcia, ex-sous-ministre maintenant candidat libéral, ou la promesse de régler le cas de Mirabel ou du port de Montréal.

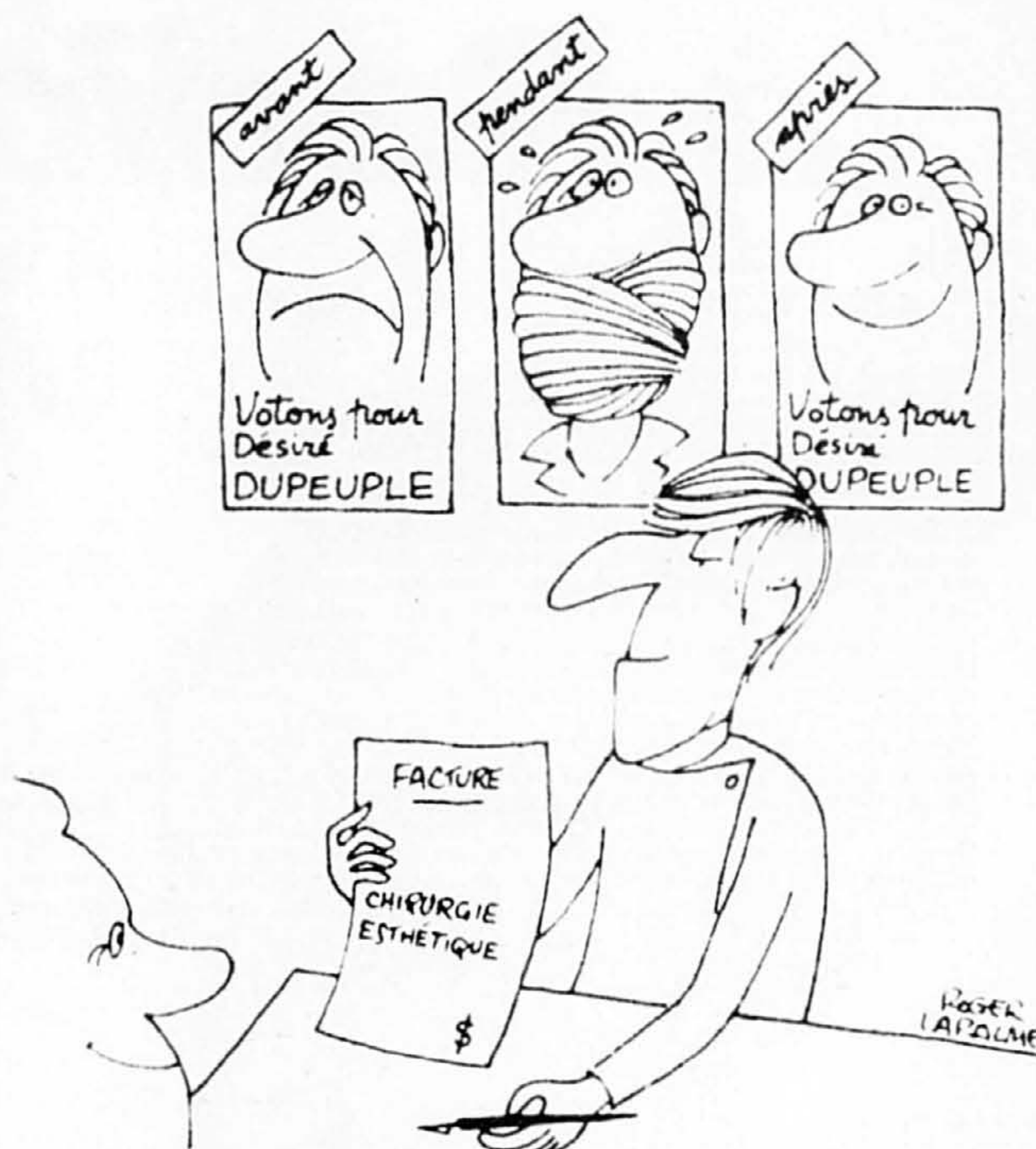
Seulement quelques-unes d'entre elles peuvent être considérées comme sérieuses. C'est le cas notamment de la promesse des candidats péquistes de l'île de Montréal qui veulent injecter \$60 millions pour régler le problème des urgences.

LES PROMESSES PÉQUISTES

		1981-82 (millions de \$)	1982-83
RECHERCHE	Subvention à l'industrie pour la technologie de pointe	0.5	25.0
ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ	Subvention d'environ \$5,000 aux parents de jeunes enfants pour l'achat d'une maison	15.0	40.0
AGRICULTEURS	Relève agricole, aide pour la protection de l'environnement	2.0	6.0
PME	Élargissement de l'épargne-action aux PME	0.0	10.0
ÉTUDIANTS	Réduction de 25 p. cent des prêts à rembourser, indexation des prêts-bourses	0	20.0
JEUNES	Bons d'emplois de \$3,000 pour jeunes chômeurs et programme «sentier-jeunesse»	0.5	33.0
TEMPS PARTIEL	Création de 6,000 postes à temps partiel et aide aux entreprises	0.0	5.0
FAMILLE	Réduction progressive du fardeau fiscal, allocation de disponibilité, familles à revenu unique, taxe de vente, etc.	0.0	100.0
FEMMES	Programme de garderies dans les écoles	5.5	7.0
PERSONNES ÂGÉES	Extension de Logirente	0.0	13.0
TOTAL		23.5	259.0

LES PROMESSES LIBÉRALES

		1981-82 (millions de \$)	1982-83
AGRICULTEURS	Relève agricole, aide technique, etc.	8.5	37.0
FORÊTS	Aménagement sylvicole	0	4.0
PENSIONS	Rendre les régimes privés transférables	0.0	0.0
AIDE SOCIALE	Relever les barèmes de l'aide sociale, etc. Indexer l'aide sociale (coût nul)	18.0	00.0
TOURISME	Abolition de la taxe de vente pour les repas de moins de \$5	30.0	50.0
FEMMES	Mesures non financières, allocation familiales pour femmes enceintes, crédit d'impôt pour formation professionnelle	3.0	13.0
CONSTRUCTION	Subvention de \$5,000 à l'achat d'une maison neuve	16.0	42.0
ÉTUDIANTS	Assouplissement des politiques de prêts-bourses	0.0	11.0
HOMMES D'AFFAIRES	Abolition des droits de succession	0.0	44.0
TOTAL		80.5	222.5



"Par dépenses électorales, on entend tous les frais encourus pour favoriser l'élection d'un candidat."

La loi règlemente également le maximum de dépenses électorales permises dans chacune des circonscriptions et oblige toutes les agentes et tous les agents officiels à remettre leur rapport de dépenses électorales, **au plus tard le 12 juin 1981.**

Ces rapports pourront alors être consultés:

- chez le directeur ou la directrice du scrutin de chacune des circonscriptions électorales;
- au centre d'information du Directeur général du financement des partis politiques, à Montréal, au Complexe Desjardins, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Urbain.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PIERRE-OLIVIER BOUCHER

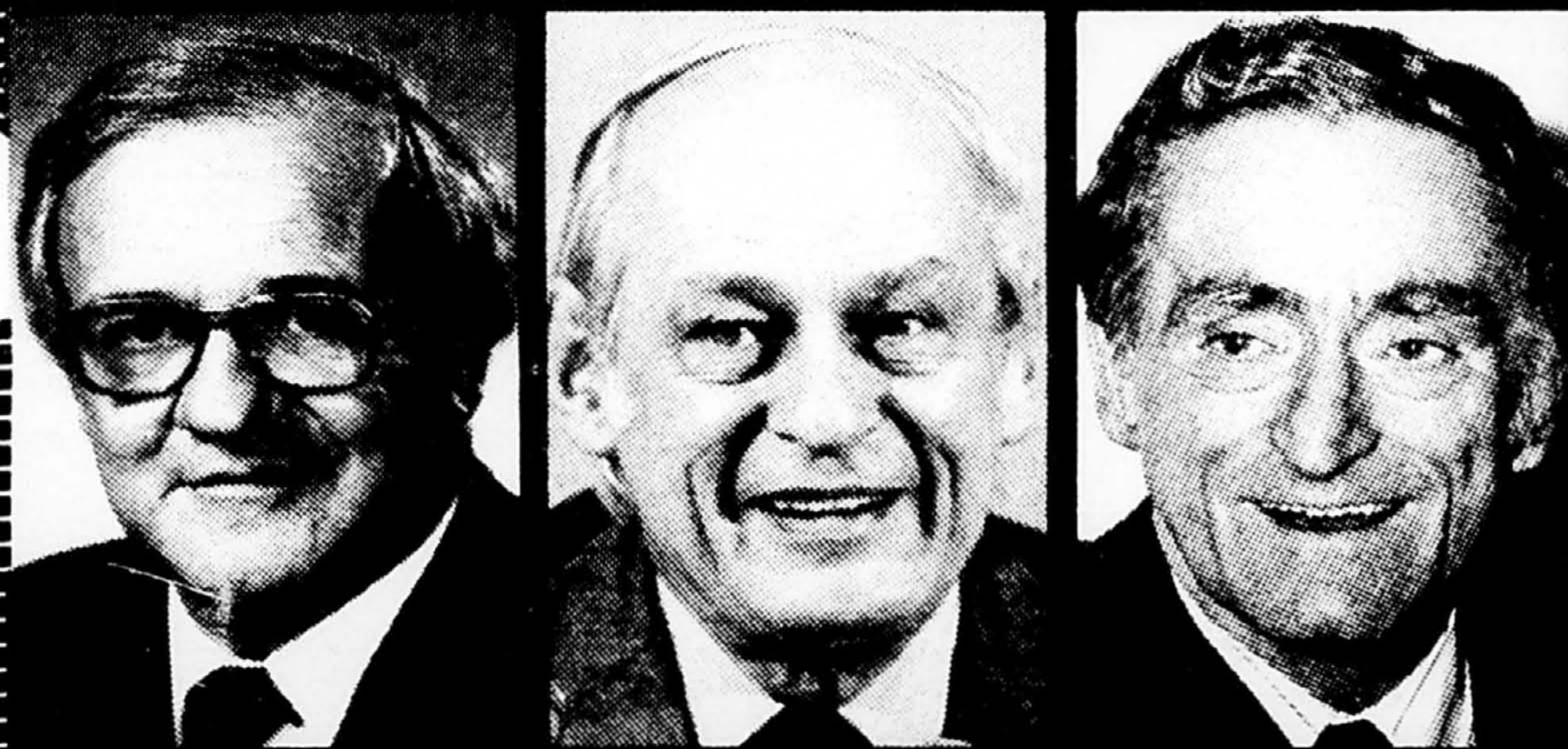


Assemblée nationale du Québec
**Directeur général du financement
des partis politiques**

Complexe Desjardins, Montréal

(514) 871-7131 (sans frais) 1-800-361-6017

Elections 81 à Radio-Québec



CE SOIR

PLANÈTE: à 18h30

«Les communautés ethniques: un électorat négligé?»
Avec l'animatrice Sheila Arnopoulos, un débat politique entre Me Herbert Marx (P.L.Q.), Vincenzo Tennesstri (U.N.) et Nadia Assimopoulos (P.Q.), candidats aux élections du Québec.

Réalisation: Guy Parent

CE SOIR

L'OBJECTIF: à 19h

SIMON DURIVAGE interviewe individuellement les chefs des trois principaux partis politiques, Roch Lasalle (U.N.), Claude Ryan (P.L.Q.) et René Lévesque (P.Q.).

Réalisation: Normand Nicol

LUNDI

ÉLECTIONS 81: à 20h

Résultats, analyses et commentaires sur le dépouillement des votes. Avec Simon Durivage, Gilles Gougeon, Jean Cournoyer, Matthias Rioux et trois équipes de journalistes chevronnés dans chacun des points de ralliement des grands partis.

Producteur délégué: Luc Harvey

17 Montréal
Câble 8

**L'AUTRE
TÉLÉVISION**

 **Radio
Québec**

C'est tout un monde à regarder